

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**lutte**  
**ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2258 - 11 novembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Nouveau plan d'austérité  
de Fillon et de Sarkozy**

**Non  
au racket  
d'État**

**Grèce, Espagne, Italie...**

**Banques et gouvernements  
contre les peuples**



## SOMMAIRE

### Leur société

- p. 4 ■ Politique industrielle, compétitivité et protectionnisme
- Les marchands de sommeil "sociaux"
- p. 5 ■ Nouveau plan d'austérité Fillon
- p. 6 ■ Suppressions de postes dans les banques
- Bonus et dividendes : rien ne change
- Ceux qui saignent les surendettés
- p. 7 ■ Les hôpitaux publics contaminés par des emprunts toxiques
- Les sondages de l'Elysée
- p. 11 ■ Grève au lycée Honoré-de-Balzac (Paris 17<sup>e</sup>)
- Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) ; lycée Charles Stoessel - Mulhouse
- p. 16 ■ Les fous de dieu contre la liberté d'expression
- Les pompiers mettent le feu

### Dans le monde

- p. 7 ■ Italie : la fin du gouvernement Berlusconi, mais pas de sa politique
- p. 8/9 ■ Grèce : le personnel politique au service des financiers
- Grande-Bretagne : l'offensive patronale s'intensifie
- Turquie : le tremblement de terre
- Israël - Palestine : après l'adhésion de la Palestine à l'Unesco
- p. 10 ■ Etats-Unis : l'impôt ne s'impose pas aux plus riches
- Japon : Tepco fait payer la population
- Argentine : des tortionnaires de l'armée condamnés

### Dans les entreprises

- p. 12 ■ SNCF : sur les rails de la privatisation
- Carl Zeiss Vision - Abergerville (Yvelines)
- p. 13 ■ Hebdoprint - Comareg (Marne)
- Centre d'appel Paru-Vendu - Troyes
- Hôtel Novotel - Paris Les Halles
- p. 14 ■ Sécurité sociale : austérité annoncée
- Fralib-Gémenos (Bouches-du-Rhône)
- Pompes funèbres générales
- p. 15 ■ Procès AZF - Toulouse
- France Telecom - Lyon
- Condamnation aggravée d'un syndicaliste

# Fêtes de Lutte Ouvrière

## Bordeaux

Samedi 19 novembre de 11 h 30 à 19 h

Salle Son-Tay

47, rue de Son-Tay  
(derrière la gare Saint-Jean)

## Compiègne

Samedi 19 novembre à partir de 18 h

Salle des Fêtes, rue de la République  
Margny-lès-Compiègne



## Placard à vivre

« À vendre : pièce mansardée de 3 m<sup>2</sup> au sol... 29 000 euros » : telle est l'annonce que l'on pouvait lire le 31 octobre sur le site de *De Particulier à Particulier*, dans la rubrique studios à vendre. S'il était précisé qu'il s'agissait d'une pièce « à usage d'annexe à l'habitation » et qu'elle était idéale pour « domiciliation ou archivage », elle était pourtant accompagnée d'une photo montrant un matelas posé au sol et une table de chevet. De plus, on ne voit pas en quoi le fait d'avoir droit à l'eau et aux WC communs ou de pouvoir installer un Velux serait utile pour une pièce servant de débarras.

Devant le tollé qu'elle a suscité, cette annonce a été changée peu après : la pièce a alors été présentée sans meubles, indiquant qu'elle était « non louable en habitation », et l'annonce passait de la rubrique studios à celle des propositions diverses.

Les annonces de ce genre sont rares, car la loi interdit de louer des surfaces d'habitation

inférieures à 9 m<sup>2</sup>. Mais dans la réalité, combien de marchands de sommeil louent des pièces similaires ou à peine plus grandes à des gens ayant un besoin urgent d'un toit ?

M. L.



## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante :  
**LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)**

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière  
audio**

(version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



## L'éditorial

des bulletins d'entreprise  
du 7 novembre

# Le plan d'austérité Fillon-Sarkozy Le racket d'État

Fillon a promis « *l'un des budgets les plus rigoureux depuis 1945* ». Il faut faire la part de la vantardise électoraliste dans cette déclaration, mais les mesures d'austérité qui viennent d'être annoncées s'ajoutent à toutes celles déjà en cours. Relèvement du taux de la TVA de 5,5 % à 7 %. Même si Fillon jure que cela ne concerne pas les produits de première nécessité, c'est une baisse du pouvoir d'achat. Gel de la revalorisation des prestations sociales. Dépenses d'assurance maladie freinées. Mise en place avancée de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans. Toutes ces mesures visent à vider encore plus les poches des classes populaires pour rétablir l'équilibre du budget de l'État, mis à mal par les cadeaux faits aux banquiers et aux groupes capitalistes.

Tout le monde sait que ce n'est pas fini. Si l'approche des élections modère un peu leur ardeur à nous faire les poches, ils le font quand même et ils le feront bien plus encore après les élections.

Car ils peuvent faire pire. Regardons ce qui se passe en Grèce. Ils prétendent que, si l'euro est en crise, c'est que les Grecs vivaient au-dessus de leurs moyens ! C'est certainement vrai pour quelques milliardaires de ce pays et pour des dignitaires qui arrondissent leurs fins de mois par la corruption. Mais c'est un mensonge grossier pour tous ceux qui vivent de leur travail.

Et pourtant, c'est sur leur dos que les dirigeants grecs et, derrière eux, leurs donneurs d'ordres Sarkozy et Merkel veulent réaliser des économies, pour dégager les sommes à rembourser aux banques qui ont prêté à l'État grec en pratiquant des intérêts usuraires. En quelques mois, les salaires ont été baissés de 20 % au bas mot, les retraites amputées, des milliers d'agents de l'État ont vu leur emploi supprimé, pendant que tout ce qui pouvait être considéré comme rentable dans les services publics était vendu à l'encan.

Tout le monde dit que l'Italie est déjà sur le même chemin que la Grèce. Demain, ce sera le tour de la France.

Alors, ne nous faisons pas d'illusions : ils continueront et aggraveront les coups contre les classes populaires. Ils commencent déjà à nous dire ce qu'ils répètent à propos de la Grèce : « Nous vivons au-dessus de nos moyens. »

Vivent-ils au-dessus de leurs moyens, les travailleurs payés au smic, les retraités à 600 euros par mois, ceux que les grandes entreprises ont jetés à la porte et qui ont de moins en moins de chances de sortir du chômage ?

Derrière les mensonges et la propagande, la classe capitaliste aggrave sa guerre de classe contre le monde du travail.

Malgré leurs rencontres de plus en plus fréquentes, les chefs d'État réunis dans de grands cirques médiatiques sont totalement incapables de maîtriser la crise financière. Ils se contentent de répéter qu'il faut « *donner des gages aux marchés financiers* ». Mais ces marchés financiers, c'est une douzaine de grandes banques qui spéculent avec l'argent des grands groupes capitalistes. De ces grands groupes capitalistes qui croulent sous les profits, qu'ils n'investissent pas dans l'activité productive, dans la création d'emplois, et préfèrent mettre leurs réserves à la disposition des banques, car les opérations financières rapportent plus que la production.

Même pour accroître leurs profits par l'exploitation, il faudrait que les capitalistes augmentent le nombre des exploités, et donc qu'ils embauchent. Ils ne le font pas. C'est de plus en plus l'État qui est mis à contribution pour compléter leurs profits.

Voilà pourquoi l'État prélève de plus en plus d'argent sur les salariés et, plus généralement, sur toutes les classes laborieuses.

La politique de rigueur ne peut que s'aggraver, tant qu'on les laisse faire. Elle continuera, quel que soit le futur président de la République. Hollande n'est même pas encore à la présidence qu'il prône déjà la rigueur.

Alors, sachons que nous aurons à nous battre pour sauver l'essentiel, c'est-à-dire nos emplois et le pouvoir d'achat de nos salaires. Nous aurons à imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Nous aurons à imposer une hausse générale des salaires et des retraites, protégés par leur indexation sur les hausses de prix.

Sachons surtout que la question décisive qui se pose au monde du travail, c'est notre capacité à contester la dictature des groupes financiers sur la société et la gestion capitaliste de l'économie.

## • Nouvelles attaques contre les classes populaires

### Les pères-la-rigueur à 14 000 euros par mois

— (Communiqué de Nathalie Arthaud) —

Le deuxième plan de rigueur en quatre mois dévoilé par Fillon est conforme à ce que l'on pouvait attendre de ce gouvernement antiouvrier : doux pour les riches, dur pour les classes populaires. D'un côté, quelques menues dépenses supplémentaires prévues pour les très grandes entreprises – auxquelles elles

trouveront certainement le moyen d'échapper. De l'autre, hausse partielle de la TVA, gel de la revalorisation des prestations sociales, dépenses d'assurance maladie freinées, mise en place de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans avancée. Toutes ces mesures visent à vider encore plus les poches des classes populaires pour rétablir

l'équilibre du budget de l'État, mis à mal par les cadeaux faits aux banquiers et aux groupes capitalistes.

C'est bien à ceux qui sont déjà frappés par le chômage, la précarité, les salaires misérables, que Sarkozy et Fillon comptent s'attaquer. Mais ni aux milliardaires, ni aux

banquiers, ni aux spéculateurs, ni aux licenciés – c'est-à-dire à aucun des vrais responsables de la crise

Et s'ils annoncent une réduction des dépenses de l'État, cela se traduira par de nouvelles attaques contre les employés de la fonction publique, postiers, personnel soignant,

enseignants, etc. Les aides à fonds perdus au grand patronat et aux banquiers continueront. Et les ministres continueront à émarger à 14 000 euros par mois en moyenne, et à clai-ronner sans vergogne que les pauvres sont encore trop riches.

Nathalie ARTHAUD  
Le 8 novembre

## • Politique industrielle, compétitivité et protectionnisme

# Pour un programme de protection du monde du travail

Le 7 novembre, Fillon s'exclamait : « Notre souveraineté économique, financière et sociale exige des efforts prolongés ».

Que la droite aujourd'hui au pouvoir incite la population à faire des efforts pour défendre la « souveraineté économique », c'est-à-dire les capitalistes bien de chez nous, c'est habituel de la part de ces valets ouvertement au service des possédants. Que la droite présente cette « souveraineté économique » comme condition de la défense de l'emploi et des garanties sociales encore existantes, c'est aussi habituel. Mais la droite n'est pas seule sur ce terrain. Toutes les nuances de l'échiquier politique institutionnel, de la droite extrême jusqu'à ceux que l'on classe dans la gauche de la gauche, comme Mélenchon ou Montebourg, ont un même horizon.

François Hollande affirme : « Mettre l'économie réelle en mouvement, c'est indispensable pour l'emploi » et donc « le pacte productif est la condition de la croissance ». Le lieutenant de Hollande, Moscovici est encore plus net quand il précise : « Il y a dix ans » (quand la gauche PS-PCF-Les Verts étaient au gouvernement) (...) « notre coût du travail était plus faible que celui de l'Allemagne, notre croissance plus forte ». Le problème de l'emploi pour le PS ce serait donc aujourd'hui le coût du travail. Les salaires

directs, auxquels s'ajoutent les cotisations sociales, seraient trop élevés par rapport à l'Allemagne. Sarkozy de son côté est sur le même registre : « Tout mon travail, c'est de rapprocher la France d'un système qui marche, celui de l'Allemagne ».

Le Medef de son côté, vient de rendre public ce qu'il attend du futur président. Il affirme lui aussi la nécessité de « s'aligner sur l'Allemagne » ajoutant : « Quel que soit le parti politique, le syndicat, tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut faire quelque chose ». Il faut, ajoute-t-il, « créer un

choc de compétitivité »... Et pour cela, il propose de baisser les cotisations patronales et salariales de Sécurité sociale, baisse qui serait compensée par une hausse de la TVA et de la CSG. Au moins les patrons ont le mérite de rendre concret ce qu'ils attendent des politiciens. Pouvoir aisément puiser dans le budget de l'État des milliards d'euros supplémentaires.

Alors, pour défendre leur sort, pour se préserver du chômage, des licenciements, des bas salaires, de la précarité, de la destruction de tous les services

publics de santé, d'éducation encore existants, les travailleurs doivent avoir leur plan. Pas un plan qui remette leur sort entre les mains de leurs exploiters, mais un plan de défense et de survie, c'est-à-dire un programme de revendications à arracher par les luttes à venir. Le salut ne viendra pas demain, pas plus qu'aujourd'hui, de la bonne santé des entreprises, de leur compétitivité et des sacrifices supplémentaires qui devraient inexorablement les accompagner. C'est ce programme de défense du monde du travail qu'il faut mettre au

cœur des luttes à venir : l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous les bras valides, avec un salaire correct, garanti contre la hausse des prix par l'échelle mobile des salaires. Dire que les travailleurs n'ont pas à payer par l'effondrement de leurs conditions de vie la préservation des profits des bourgeois, cela doit se traduire par des revendications générales qui seront l'axe autour duquel se rassembleront demain les travailleurs décidés à ne plus subir.

Paul SOREL



## • Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis)

# Les marchands de sommeil « sociaux »

**Jeudi 27 octobre, les CRS ont investi un foyer de migrants à Épinay-sur-Seine et ont délogé sans ménagement une trentaine de locataires.**

Deux d'entre eux, dont l'un en chimiothérapie, n'ont même pas eu le temps de prendre leurs médicaments. Non contents de déloger ainsi des travailleurs, la police en a profité pour opérer une dizaine d'arrestations pour défaut de papiers ! Ils ont tout de même été libérés le jour-même après l'intervention de la mairie de Saint-Denis.

Le foyer d'Épinay, qui est sous la responsabilité administrative de la ville de Saint-Denis, existe depuis 1967 et compte environ 80 résidents. Géré au départ par une organisation proche du patronat, ce foyer devait être provisoire ; un provisoire qui a duré sans pour autant bénéficier de la moindre amélioration. Entre 1989 et 1993, le foyer a été complètement autogéré, car l'association

qui le dirigeait avait déserté les lieux. Le foyer a été ensuite repris en 1996 par l'Association pour la formation des travailleurs africains et malgaches (AFTAM). Les réparations devaient être faites contre la garantie du paiement des loyers. Mais si les résidents ont payé, les réparations n'ont jamais été effectuées. Une chambre de 20 m<sup>2</sup> rapporte à l'AFTAM environ 468 euros par mois.

Alors, lorsqu'une nouvelle fois, la Préfecture a déposé un avis d'insalubrité pour les bâtiments, les résidents ne se sont pas inquiétés. C'est pourquoi, deux jours avant l'expulsion, des résidents ont accepté une nouvelle fois de payer leurs loyers. L'AFTAM, en accord avec la Préfecture mais sans prévenir les résidents, a décidé de procéder à l'expulsion, acceptant toutefois de reloger quelques résidents qui figuraient sur une liste établie en 2004, mais refusant ceux qu'elle considérait comme surnuméraires.

De longue date, ces foyers de migrants sont des asiles pour des travailleurs qui arrivent en France, certains y habitent depuis trente ans et tous accueillent par solidarité les nouveaux. Ce sont ces résidents qui sont considérés comme surnuméraires et que l'AFTAM refuse de reloger. Comptant sur l'opposition entre les communautés, l'AFTAM a sous-estimé les liens de solidarité qui se sont tissés, y compris entre les communautés du foyer, depuis des années. Les travailleurs d'Afrique subsaharienne ont ainsi proposé immédiatement aux sans-papiers leur salle télé pour quelques jours. Les résidents restants sont allés manifester, mercredi 2 novembre, devant la mairie de Saint-Denis et devant la préfecture de Bobigny pour exiger que des solutions satisfaisantes soient trouvées.

Correspondant LO

## • L'abri de nuit Baltet - Troyes

# Une fermeture scandaleuse

L'accueil d'urgence Baltet, géré par le centre municipal d'action sociale de la ville de Troyes, risque d'être fermé à la fin de l'année. Il permet d'accueillir quinze personnes. Il peut s'agir de SDF, de gens de passage, de demandeurs d'asile et, parmi eux, parfois de familles avec des enfants en bas âge, mais aussi de travailleurs victimes d'expulsion de leur logement, du chômage ou bien de jeunes dans la galère.

Dans l'Aube, quand ces personnes sans abri appellent le numéro d'urgence 115, elles sont la plupart du temps dirigées vers l'abri de nuit Baltet, avant d'être orientées vers des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, sur des places dites de stabilisation. Des travailleurs sociaux les accompagnent pour favoriser leur insertion, arrivant parfois à leur retrouver un logement.

Cela peut prendre du temps et nécessite quelques moyens.

Or, une loi récente réduit le financement de places d'hébergement d'urgence, le gouvernement prétendant en contrepartie défendre le « principe du logement d'abord ». Et comme il n'y a pas de « logements d'abord », les plus démunis se retrouvent sans rien.

C'est là un véritable gâchis pour les personnes qui bénéficiaient jusqu'à présent de l'abri Baltet mais aussi pour les onze salariés, qui devraient être reversés dans d'autres services municipaux. François Baroin, ministre des Finances et maire de Troyes, applique avec zèle les mesures gouvernementales les plus dures envers la population la plus pauvre. En tant que ministre de l'Industrie, il distribue ces « économies » sous forme d'aides au patronat.

Correspondant LO



### • Nouveau plan d'austérité Fillon

# Sous prétexte de déficit, taxer les pauvres pour continuer à financer les riches

**Moins de trois mois après avoir présenté un premier plan « d'économies » de 12 milliards d'euros, prélevés, essentiellement, sur les couches populaires, le gouvernement récidive.**

Le nouveau plan devrait rapporter 7 milliards d'euros en 2012 et 17,4 milliards au total sur cinq ans, d'ici à 2016. En le présentant, Fillon s'est vanté d'avoir « mis sur un effort équitable », et demandé davantage « aux ménages les plus aisés et aux entreprises les plus grandes ». C'est un mensonge.

#### Dépenses : les budgets de la protection sociale sont visés

Côté réduction des dépenses, le 1,8 milliard d'euros d'économies prévues sera en effet intégralement supporté

par les ménages, et pèsera lourdement sur les plus modestes.

Certaines prestations sociales, comme les allocations familiales, l'allocation de rentrée scolaire, les aides au logement, dont l'évolution est actuellement indexée sur l'inflation, n'augmenteront que de 1 %, dès l'année prochaine, soit deux fois moins vite que l'inflation... et bien moins vite que les dépenses scolaires ou, surtout, que les loyers. Cela rapportera au budget de l'État 400 millions d'euros en 2012.

À partir de 2012, le taux de progression annuelle des dépenses de santé sera ramené de 2,8 % à 2,5 %. Xavier Bertrand a claironné son intention de réaliser ces 700 millions d'économies grâce à la baisse

du prix des médicaments. Mais cela ne représentera, a-t-il précisé, que le tiers des économies prévues. Les deux autres tiers seront donc réalisés sur le dos des malades et des hôpitaux.

Enfin, le gouvernement a décidé d'accélérer d'un an l'application de la réforme des retraites. L'âge légal de départ sera donc porté à 62 ans dès 2017 au lieu de 2018. La mesure ne rapporterait à la Sécurité sociale que 100 millions d'euros en 2012, mais serait de nature, paraît-il, à rassurer « les marchés ».

#### Recettes supplémentaires : mise à contribution des classes populaires

L'augmentation du taux de la TVA de 5,5 % à 7 % ne s'appliquerait pas aux produits de première nécessité. Mais qui va décider de ce que sont les produits de première nécessité ? Cette augmentation de TVA touchera tout le monde, mais elle ne pèsera pas de la même façon sur le niveau de vie des classes riches et sur celui des classes populaires.

Le gel du barème de l'impôt sur le revenu en 2012 et 2013 va se traduire automatiquement, pour beaucoup de contribuables, par une hausse d'impôt. Il pourrait même rendre imposables des contribuables dont les revenus n'atteignaient pas le seuil d'imposition. La mesure s'appliquera à tous ceux, riches ou pas, qui payent l'impôt sur le revenu. Mais tous n'ont pas les mêmes possibilités d'échapper à l'impôt. Un rapport parlementaire récent révélait qu'en 2011, parmi les ménages disposant d'un



revenu imposable de plus de 70 000 euros par part, près de 4 800 avaient annulé totalement leur impôt par le jeu des niches fiscales.

#### Faire payer les riches, pas les pauvres

Trois mesures sont censées cibler les riches.

La réduction d'impôt dite Scellier, pour les particuliers qui achètent un logement pour le louer, sera supprimée à partir de 2013.

La taxe sur les dividendes et les intérêts passera de 19 % à 24 %. Cette augmentation devrait rapporter 600 millions d'euros en 2012. Mais elle touchera aussi certains livrets d'épargne des petits épargnants.

Enfin une majoration « exceptionnelle et temporaire » (cela mérite d'être souligné) de 5 % de l'impôt sur les bénéfices s'appliquera aux sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse 250 millions d'euros. Elle ne s'appliquera que deux ans, en 2012 et 2013, et devrait rapporter au total 2,2 milliards d'euros. En principe, car les

entreprises ont à leur disposition des moyens légaux pour échapper à l'impôt. À comparer en tout cas aux 7,2 milliards d'euros de l'augmentation de la TVA, une mesure qui s'appliquera, elle, pendant – au moins – cinq ans. Deux mesures, deux poids.

Au bout du compte, les mesures censées toucher « les ménages les plus aisés » ou les entreprises ne pèsent pas lourd si on les compare à celles qui touchent les classes populaires.

Car le déficit du budget de l'État n'est pas dû aux dépenses de la protection sociale, ce ne sont pas les classes populaires qui en sont responsables mais bien l'accumulation des cadeaux aux classes riches. Un rapport récent rédigé par un député sarkozyste a chiffré à 83 milliards d'euros par an le trou creusé dans le budget de l'État par les cadeaux fiscaux accordés depuis 2000 essentiellement à la grande bourgeoisie. S'il y a des économies à réaliser, c'est là qu'il faut les prendre, pas dans les poches des classes populaires.

Jean-Jacques LAMY

## Les responsables ? Mais on les connaît !

Dans un discours prononcé à Morzine le 5 novembre, deux jours avant l'annonce officielle et relativement détaillée de son deuxième plan d'austérité pour les classes populaires, Fillon a expliqué pour justifier sa mise en place « que l'heure de la vérité a sonné » et « qu'il n'est pas utile de s'en prendre aux agences de notation, aux banquiers, aux spéculateurs, à je ne sais quel bouc émissaire ». C'est dire en substance que cette crise n'aurait pas de responsable, ou du moins qu'il n'est pas utile d'en parler.

Mais si, justement, il est important de le faire et de désigner

clairement ces banquiers spéculateurs ! Même si ce sont des proches et des amis de Fillon, Sarkozy et de leurs clans. C'est même l'occasion de mettre en évidence les complicités dont bénéficient ceux qui nous ont conduit à cette crise et qui continuent à spéculer de plus belle.

Ces gens-là voudraient, comme le disaient de façon percutante des manifestants en Espagne, que l'on se serre la ceinture et qu'on baisse son pantalon en même temps. Il faut leur dire haut et fort qu'il n'en est pas question.

J-P. VIAL

## Le sens du sacrifice des ministres et des députés

Le gouvernement, Sarkozy en tête, a voulu montrer qu'en ces temps de rigueur, il était décidé à se serrer la ceinture. Du coup, il a courageusement déclaré que les émoluments du président de la République et des ministres seraient gelés. Il est vrai qu'avec ses 21 286 euros mensuels, sans compter les avantages en

nature qui ne sont pas négligeables (logement dans un palais, résidences secondaires spacieuses, avions à sa disposition, sans oublier les chasses présidentielles et autres fariboles) Sarkozy n'est pas vraiment sur la paille. Pas plus que les ministres, dont le premier d'entre eux touche 16 274 euros net mensuels,

sans compter, là encore, les indemnités diverses et variées, les avantages en nature. Quant aux ministres, ils ne touchent, les pòvres, que 10 849 euros par mois net, et ils ne bénéficient d'un logement de fonction, gratuit donc, que de 80 mètres carrés, plus 20 mètres carrés supplémentaires par enfant à charge.

Des députés, sans doute touchés par le sens du sacrifice du gouvernement, ont proposé de réduire leurs indemnités de 10 %, qui se monteraient alors à environ 4 500 euros par mois au lieu de 5 200 actuellement. Mal leur en a pris. Leurs collègues se sont montrés très réticents à cette proposition

que certains ont même qualifiée de connerie, dicit *Le Parisien*...

C'est vrai, après tout ! Pourquoi demander à ces élus du peuple, de subir le même sort que celui qu'on impose au peuple !

J-P. V



## • Banque

# BNP Paribas veut faire payer ses salariés

**En déplorant « seulement » 541 millions d'euros de bénéfices au troisième trimestre, soit tout de même près de 5,3 milliards pour 2011 à la fin de septembre, le patron de BNP Paribas, Baudouin Prot, a aussitôt annoncé des réductions d'effectifs.**

La BNP n'est pas la seule à agir ainsi. La Société générale entend emprunter la même voie, tout comme d'autres banques. D'ores et déjà, dans le monde, plus de 116 000 emplois ont déjà été supprimés

dans le secteur bancaire.

Ce que Prot déclare en arrière-plan, suffisamment fort pour que les « marchés » l'entendent, c'est qu'avant bénéfices 4,6 milliards ont été provisionnés... dans le but

d'atteindre, pour 2011, les 15 % de rentabilité des dividendes promis. L'an dernier, ce taux de rentabilité n'était « que » de 10,2 %!

Pour les salariés, choqués d'apprendre cette annonce de réduction d'effectifs par les médias, ni le détail (licenciements, non-remplacement des départs naturels...), ni le nombre de salariés concernés ne sont connus à ce jour. La

presse économique parle pourtant de 3 000 suppressions de postes. Flou également sur les pays concernés : « *La France ne sera pas épargnée* », dit Prot.

Pour l'instant, les salariés sont dans l'attente des prochaines annonces prévues pour la mi-novembre : dans certaines entités, les chefs ont demandé à des salariés de « remettre à jour leur CV ».

« Rien ne va dans le sens

d'une suppression de la rémunération des actionnaires », a rassuré Baudouin Prot. Ceux-ci verront leur niveau de dividendes au moins conservé, et ce sera aux salariés et aux clients que l'on présentera la note!

C'est sans compter avec l'ambiance qui, chez les 65 000 salariés de la banque dans le pays, pourrait changer rapidement.

Correspondant LO

## • Bonus et dividendes

### De fortes paroles pour ne rien changer

**François Fillon a invité les présidents des principales banques françaises « à la plus grande modération » concernant les bonus et les dividendes versés à leurs dirigeants et à leurs actionnaires. Il ne faisait que traduire, une fois encore, les critiques que Sarkozy a adressées aux banques depuis deux ou trois ans. Cela fait trois ans en effet que le gouvernement et les instances européennes reprochent aux banques leurs largesses envers leurs cadres et leurs dirigeants.**

Ainsi à l'automne 2008, après l'affaire du trader Jérôme Kerviel, qui avait dit-on fait « perdre » cinq milliards à la Société générale, et après aussi la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, Sarkozy prenait un ton sévère : « *Il faut réglementer les banques pour réguler le système. Ce qu'il faudra, dans l'avenir, c'est contrôler beaucoup mieux la façon dont elles font leur métier, la manière dont elles évaluent et dont elles gèrent leurs risques, l'efficacité de leurs contrôles internes.* » C'était juste avant de garantir jusqu'à 320 milliards de prêts interbancaires et de mettre à leur disposition 40 milliards d'euros.

En janvier 2009, Sarkozy et sa ministre de l'Économie Christine Lagarde reprenaient le même thème, proclamant qu'il y aurait des contreparties à leur soutien, notamment sur les dividendes et sur les rémunérations des dirigeants : « *Les banques ont des engagements à tenir vis-à-vis des acteurs économiques et vis-à-vis des Français.* » Seuls deux dirigeants de la BNP renoncèrent à leurs bonus de l'année, et tout continua comme avant.

En septembre 2009, Sarkozy prétendait imposer des règles aux bonus des traders et chargeait Camdessus, l'ancien directeur du Fonds monétaire international, d'en surveiller l'application. En novembre Lagarde précisait ces règles : les bonus ne devaient plus être garantis au-delà d'un an, ils seraient réduits en cas de mauvaises performances, de toute façon leur versement serait étalé sur trois ans et la moitié serait

en actions. On apprenait alors

que la BNP avait provisionné 3,2 milliards pour les bonus, et qu'aux États-Unis ils atteindraient 140 milliards de dollars, plus qu'avant la crise de 2008. En octobre 2010 c'était l'Europe qui prétendait imposer le même type de limitations : partie en cash réduite à 30 ou même 20 % pour les bonus les plus élevés, et versement étalé sur trois ans. La députée rapporteuse de la directive assurait : « *Il est temps de changer fondamentalement la culture des bonus. Cette limite est essentielle pour réduire les incitations à prendre des risques excessifs.* » Mais bien sûr il revenait à chaque État de préciser et de faire appliquer ces mesures, sans parler de ce qui était confié au bon vouloir des banques elles-mêmes.

S'agissant des dividendes monstrueux versés aux actionnaires, seul Sarkozy a fait semblant de proposer de les réduire, quand il a parlé de diviser en trois les profits des entreprises : un tiers pour les investissements, un tiers pour les salariés, un tiers pour les actionnaires. Mais c'était juste pour causer. Il sait trop bien que seuls les gros actionnaires ont droit de décision en la matière.

Et même concernant les bonus, deux ans, trois ans après les nouvelles réglementations qui devaient être appliquées avec sévérité, faute de quoi l'État laisserait tomber les banques contrevenantes, rien ne semble avoir changé. En tout cas, c'est ce qu'il faut conclure des rappels à l'ordre qu'agitent actuellement Sarkozy et Fillon.

Vincent GELAS

## Contrôler les banquiers ?

Une journaliste du *Journal du Dimanche* lui demandant s'il y aurait désormais moins de dividendes et de bonus pour les actionnaires des banques, le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, répondait : « *En tant que superviseur, je veillerai à ce qu'elles fassent preuve de modération dans leur politique de distribution de dividendes, rémunérations et bonus. Nous avons ajouté des*

*procédures de contrôle pour nous en assurer.* »

Christian Noyer a derrière lui une longue carrière de haut fonctionnaire, entrecoupée de périodes où il a fait partie du cabinet de ministres des Finances de droite. Puis il a été cinq ans vice-président de la Banque centrale européenne. Il dirige depuis 2003 la Banque de France. On peut lui faire confiance pour ne pas

être trop dur avec ses collègues banquiers.

Et quand il parle de procédures de contrôle ajoutées, il devrait préciser : ajoutées à de précédentes, prises pour la galerie. Car beaucoup de banquiers-spéculateurs sont bien moins contrôlés, et avec beaucoup moins de suspicion, qu'un travailleur en arrêt maladie.

V. G.

## • Surendettement

### Ceux qui saignent les surendettés

Une étude, réalisée pour le compte de l'association Cresus, témoigne des modifications dans la nature du surendettement liées à la crise. Cresus signifie les « chambres régionales du surendettement social », et non le roi de l'Antiquité célèbre pour ses richesses.

Il y a dans le pays environ un million de foyers surendettés, soit trois millions de personnes. C'est énorme et ce chiffre ne cesse d'augmenter, malgré toutes les mesures prises par les autorités, et notamment Christine Lagarde, soi-disant pour le limiter.

Traditionnellement, le surendettement était provoqué essentiellement par l'accumulation de plusieurs crédits « revolving » que les emprunteurs ne parvenaient plus à rembourser. Cela reste

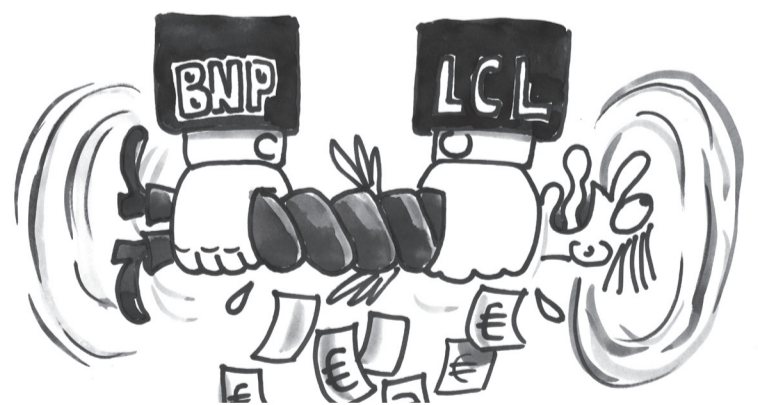
toujours vrai. Mais de plus en plus de ménages contractant des prêts immobiliers sont amenés par des « accidents » (chômage, précarité, etc.) à ne plus pouvoir s'en sortir et à devoir prendre des crédits revolving afin de rembourser leur emprunt principal. C'est souvent le début de la spirale qui conduit au nœud coulant final.

De plus en plus de gens,

souvent des jeunes, assommés par des découverts bancaires chroniques, contractent des prêts pour s'en sortir, prêts qui ne font le plus souvent que les enfoncer davantage.

Le président de Cresus témoigne : « *Pour un découvert de 1 500 euros et des frais d'intervention de 500 euros, on peut arriver à un taux d'intérêt de 142 %. C'est monstrueux.* »

André VICTOR



## • Mutuelles

### Les assurés trinquent

Comme cela était prévisible, les mutuelles taxées, par le gouvernement au 1<sup>er</sup> octobre 2011, répercutent cette hausse sur leurs assurés.

Ainsi, le Groupe Lourmel vient d'envoyer une circulaire à ses adhérents, les informant d'une augmentation de leur cotisation. La lettre précise

que 13,27 % du montant des cotisations sont affectés au paiement d'impôts : la taxe sur les conventions d'assurances, doublée au 1<sup>er</sup> octobre (7 % au lieu de 3,5 %), et une taxe de solidarité s'élevant à 6,27 %.

Entre les déremboursements à répétition opérés par la Sécurité sociale et le coût

de plus en plus élevé des complémentaires santé, le nombre de salariés, de retraités, de chômeurs qui ne peuvent se soigner correctement ne cesse d'augmenter. C'est l'État qui porte la responsabilité de cette situation.

Nicole LAPORTE



# Les hôpitaux publics contaminés par des emprunts toxiques

Ce ne sont pas seulement des villes et des conseils généraux qui ont souscrit des emprunts toxiques. La carte de France de ces emprunts établie par la banque Dexia, qui a été rendue publique par *Libération*, montre que de nombreux hôpitaux ont également recouru à ce genre d'emprunts dits « structurés » auprès de la banque Dexia.

Le CHU de Nancy a ainsi souscrit un emprunt de ce type pour un montant de 8 millions d'euros. Le Syndicat interhospitalier nancéen de la chirurgie de l'appareil locomoteur, qui va être rattaché au CHU, a fait lui aussi un emprunt de 7 millions à taux variable comme son nom « Tofix Dual Fixe » ne l'indique pas du tout; comme il est souscrit sur 30 ans cet emprunt entraînera un surcoût qui a été estimé à près de 2 millions d'euros par Dexia elle-même. Et la maternité régionale, qui est en cours de rapprochement avec le CHU, a emprunté pour un montant de plus de 5 millions d'euros. En tout, cela fait un total de 20 millions d'euros d'emprunts toxiques pour les établissements publics de Nancy!

Soumises à des restrictions budgétaires de la part du gouvernement et confrontés à d'importants déficits budgétaires (jusqu'à 32 millions d'euros pour le CHU de Nancy en 2008), les directions des



Le portail de l'hôpital de Nancy, il y a plusieurs années, plombé aujourd'hui par les emprunts.

établissements se sont lancées au cours des années 2000 dans des investissements destinés à regrouper les services pour faire des économies. Cette fuite en avant a été en partie financée par des emprunts.

C'est à la suite du désengagement de l'État et de son organisme financeur, la Caisse de dépôts et consignations, dont l'institution spécialisée dans le financement des collectivités locales et des établissements publics, le Crédit local de France, a été privatisée en 1991, que la banque Dexia a pris le relais. C'est en effet elle qui a absorbé le Crédit local de France et a repris son activité en constituant Dexia Crédit Local

en 1996. Les relations établies auparavant par la banque publique ont ainsi permis à des requins de la finance de mettre la main sur le financement des collectivités!

Ces prêts à taux variables (des taux qui peuvent maintenant atteindre 15%), joués sur les places boursières et qui rapportent gros à certains, s'avèrent être de véritables bombes à retardement qui vont plomber encore un peu plus les comptes des hôpitaux. La spéculation menace aussi directement la santé publique!

Ce sera une mesure de salubrité publique d'exproprier les banques.

Correspondant LO

## • Sondages de l'Élysée

# La justice protège le président, ses amis, les amis de ses amis, etc.

À l'origine tout vient d'un rapport de la Cour des comptes dénonçant les conditions des marchés passés par la présidence de la République au sujet des sondages d'opinion, jugés trop fréquents, trop chers et sans appel d'offres le tout payé par les contribuables.

S'il n'y avait pas d'appel d'offres, c'est certainement parce que la société choisie, Publifact, est dirigée par un conseiller de Sarkozy.

En novembre 2010, une association dénommée Anticor a déposé plainte, avec constitution de partie civile, pour « favoritisme » au sujet de cette affaire. Bien qu'un juge

ait commencé une enquête, la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris vient de lui refuser l'autorisation de poursuivre, au motif que le président ne pourrait pas « mener sa mission avec la sérénité nécessaire (...) si ses collaborateurs proches pouvaient être l'objet d'investigation sur des actes liés directement à (ses) actions ».

Pour que Sarkozy conserve sa sérénité, la justice étouffe donc l'enquête.

Que le président de la République soit protégé par une immunité est déjà une mesure plus que contestable. On ne voit pas pourquoi il ne pourrait

pas répondre d'éventuels délits. L'affaire des emplois fictifs de la mairie de Paris, concernant Chirac, l'affaire des enveloppes de Mme Bettencourt largement distribuées à une certaine catégorie de personnalités politiques, montrent que ces questions se posent bel et bien.

Mais l'arrêt du tribunal veut étendre l'immunité présidentielle à tout le cercle de ses collaborateurs. Sarkozy ne pouvait rêver mieux.

Les magistrats qui ont pris cette décision font manifestement partie des « collaborateurs proches » de Sarkozy.

André VICTOR

## • Italie

# La fin du gouvernement Berlusconi, mais pas de sa politique

C'est après trois ans et demi à la présidence du Conseil des ministres que Silvio Berlusconi a annoncé, mardi 8 novembre, la démission de son gouvernement « dès que sera votée la loi de stabilité financière que nous demande l'Europe ». Sa décision fait suite à un vote de la Chambre des députés montrant qu'avec 308 voix en sa faveur, il n'y dispose plus de la majorité absolue. Mais elle fait suite aussi à la réunion du G20 à Cannes d'où a été annoncée, le 4 novembre, la mise de l'Italie sous la surveillance conjointe du FMI et de la Commission européenne.

En effet, depuis des semaines, après la Grèce, l'Espagne ou le Portugal, c'est l'Italie qui est la cible de la spéculation des marchés financiers. Pour tenter d'éloigner la crise, les dirigeants européens, Merkel et Sarkozy en tête, appuyés par Obama et par la directrice du FMI Christine Lagarde, ont donc fait savoir à peu près explicitement que, si l'Italie voulait retrouver « de la crédibilité » auprès des marchés, elle devait changer de gouvernement. Mais eux-mêmes ne faisaient que relayer la pression exercée en Italie même, depuis des semaines, par les partis d'opposition et par le patronat, rendant Berlusconi responsable de la dégradation de la situation économique, l'accusant d'immobilisme, de ne rien faire pour relancer la croissance, de ne pas faire les « réformes » soi-disant nécessaires, de ne s'occuper que de ses affaires personnelles, etc.

De fait Berlusconi a encore montré, au G20 de Cannes justement, toute sa sensibilité au problème en déclarant que la crise ne touche guère l'Italie puisque « les restaurants sont pleins »! Les entreprises qui ferment, les licenciements et le chômage, la misère même qui augmente, n'existent pas pour lui. Mais ce n'est évidemment pas cette indifférence aux problèmes des couches populaires que lui reprochent les dirigeants européens ou les patrons italiens: c'est de n'avoir pas fait encore assez, ni assez vite, pour répondre à la pression de la spéculation.

Le gouvernement Berlusconi a pourtant approuvé durant l'été deux plans d'austérité successifs, pour un montant total de plus de cent milliards d'euros, incluant

des coupes drastiques dans les financements des services publics, l'augmentation de l'âge de la retraite jusqu'à 67 ans et la libéralisation des licenciements. Il a réaffirmé ces objectifs dans une lettre aux dirigeants européens. Mais cela n'a toujours pas calmé la spéculation. Et le monde patronal italien a alors dramatisé la situation, rendant Berlusconi responsable, parce qu'il s'accrochait au pouvoir, du manque de crédibilité du pays.

Toute cette campagne a permis en tout cas de faire passer sans réaction majeure les deux plans d'austérité de l'été, que chacun a justifiés par l'exigence de satisfaire les « marchés ». La loi de stabilité demandée par l'Union européenne, et que Berlusconi veut faire adopter avant de partir, signifiera un troisième plan d'austérité, et un véritable chantage pour le faire accepter en urgence par le Parlement et au-delà par le pays. Quant à la mise en place, après Berlusconi, d'un gouvernement plus « crédible », elle annonce la poursuite de cette politique. Il va s'agir de forcer la population italienne, après la population grecque, à continuer à se saigner pour satisfaire la soif de profits du capital financier.

C'est à cela que se préparent les différents candidats à la succession de Berlusconi, du centriste Casini aux dirigeants du Parti démocrate qui ont déjà montré, aux temps du gouvernement de gauche de Romano Prodi, de quoi ils étaient capables. La fin du gouvernement Berlusconi n'annonce pas, malheureusement, la fin de sa politique antiouvrière.

André FRYs



• Grèce

## Droite, gauche, ensemble ou séparément, au service des financiers

Au G20, sous la surveillance des chefs des États les plus riches du monde, Papandréou a été convoqué par Merkel et Sarkozy. Comme un mauvais élève pris en faute, il a été sommé de s'expliquer sur son annonce d'un référendum, qu'il voulait faire porter sur les mesures « d'aide » à la Grèce. Les deux chefs d'État lui ont quasiment dicté la date et même la question à poser, s'il s'obstinait dans son projet, en lui suggérant fermement de trouver une autre solution.

Après cette petite leçon de « démocratie » appliquée par ces deux représentants politiques des plus grandes banques de l'Union européenne, Papandréou a fait volte-face. De retour en Grèce, il a promis de démissionner après avoir constitué un gouvernement d'union nationale.

Officiellement un gouvernement d'union devrait voir le jour,

pour une durée limitée, jusqu'aux élections anticipées prévues pour février 2012. Pour l'heure, Papandréou peine à trouver son successeur, tandis que Samaras, chef du parti de droite la Nouvelle Démocratie, s'il a donné son accord, est réticent à voir son parti trop s'engager avant les élections. Lui qui, par démagogie électorale, a toujours critiqué

les différents plans européens, refuse de voir des cadres trop en vue de son parti participer au gouvernement.

Le rôle essentiel du futur gouvernement sera en effet de faire voter et de faire appliquer le plan décidé par l'Union européenne. Le président de la zone euro, Jean-Claude Juncker, a d'ailleurs exigé de la gauche comme de la droite grecques un engagement écrit à respecter ces mesures. On imagine sans peine les réticences des responsables politiques, réticences toutes politiciennes à l'approche des élections, car ni la gauche ni la droite n'envisagent de faire autre chose que de céder devant les banquiers, quitte à assaisonner

leur capitulation devant le « mur d'argent » de quelques récriminations ou de quelques bonnes paroles à l'adresse de la population souffrante.

Car pour les banquiers, pour les capitalistes de Grèce et d'ailleurs, il faut faire payer la population. Elle a déjà beaucoup payé, par un chômage officiellement à plus de 17 %, par des baisses de salaire d'au moins 20 %, par des retraites amputées, par des hausses de la TVA, par des services publics de plus en plus délabrés et de plus en plus chers. Elle a beaucoup payé et elle en a plus qu'assez : les grèves et les manifestations sont quasi permanentes ; des centaines de consommateurs dans tout le pays

viennent de recevoir leur facture d'électricité avec la nouvelle taxe foncière et protestent contre des sommes qu'ils trouvent totalement disproportionnées.

Quel que soit le gouvernement, de gauche, de droite ou des deux à la fois, rien de bon n'en sortira pour les classes populaires, et même pour tous ceux qui, encore un peu au-dessus du niveau de vie moyen, vont voir leurs revenus dégringoler. Il n'y a que la population, il n'y a que les travailleurs qui peuvent, en s'organisant, mettre les possédants sous contrôle et les faire payer. C'est la seule solution, en Grèce comme ailleurs.

Sylvie MARÉCHAL

• Grande-Bretagne

## L'offensive patronale s'intensifie

Alors que les dividendes versés par les entreprises britanniques retrouvent cette année leur niveau de 2008, avec un total estimé de 80 milliards d'euros, les annonces de baisses de salaire se multiplient dans les grandes entreprises.

Ainsi, dans le bâtiment, les huit plus grandes entreprises qui dominent le secteur, et qui sont maîtres d'œuvre de grands chantiers de prestige tels que ceux des jeux Olympiques et des nouveaux gratte-ciel de la City, veulent imposer une baisse de salaire allant de 14 à 37 % aux électriciens de ces chantiers.

De leur côté, les 20 000 ouvriers du numéro un de l'automobile en Grande-Bretagne, la filiale locale du géant américain Ford, ont découvert une clause en petits caractères cachée dans le projet de contrat salarial qui leur était proposé cette année, prévoyant que les nouveaux embauchés toucheraient 20 % en moins à partir d'avril 2012 et qu'ils cesseraient de bénéficier de la retraite-maison à partir de l'année suivante.

D'autres entreprises ont recours à des biais plus retors. Par exemple, depuis des années la compagnie de chemin de fer East Coast, entreprise d'État de droit privé, tourne les accords salariaux en n'embauchant que des intérimaires, dont les salaires sont inférieurs de 37 % à ceux des travailleurs fixes. Or, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, l'entrée en application de la directive européenne sur les intérimaires impose de leur appliquer les mêmes taux de salaire qu'aux travailleurs fixes faisant les mêmes tâches, après

deux semaines de présence. Du coup, East Coast propose aux intérimaires sur des postes d'« agent de service » de postuler à un poste fixe d'« agent de soutien », créé spécialement pour l'occasion. Les deux postes comportent exactement les mêmes tâches, sauf que le salaire du deuxième est inférieur de 37 % à celui du premier... comme par hasard ! Ce qui permettra à East Coast d'avoir une main-d'œuvre fixe à deux vitesses et, un jour ou l'autre, de n'avoir plus que des « agents de soutien ».

Une entreprise prestigieuse comme Jaguar Land Rover (JLR) a recours à une autre astuce, dans son usine de Halewood, dans le nord-ouest de l'Angleterre, où elle emploie 800 intérimaires, payés au salaire minimum, soit 25 % de moins que les ouvriers fixes faisant le même travail. Elle propose à ces intérimaires de renoncer volontairement à bénéficier de la directive, possibilité que prévoit sa version anglaise. En échange, JLR promet de garantir cinq jours de travail par semaine aux 300 premiers volontaires, deux jours aux 300 suivants, et... la porte pour les 200 qui ne se seront pas portés volontaires assez vite !

On pourrait ainsi multiplier les exemples. Dans les années 2008-2009, on avait déjà vu des entreprises de la construction

mécanique et de l'automobile user du chantage à l'emploi pour imposer des baisses de salaire. Mais aujourd'hui ces menaces contre les salaires touchent des secteurs beaucoup plus variés et des entreprises plus importantes, et ceci à un moment où, en plus, le taux d'inflation atteint officiellement son niveau le plus élevé depuis vingt ans, à 5,6 %.

Néanmoins, contrairement à ce qui s'était passé en 2008-2009, ces attaques commencent à provoquer des réactions. À Londres, les électriciens du bâtiment organisent chaque semaine le blocage d'un grand chantier. À l'heure



où nous écrivons, un vote sur la grève se déroule à l'usine Jaguar Land Rover de Halewood. Et chez Ford, où un vote sur le projet d'accord salarial est en cours, trois usines du groupe (sur sept) l'ont d'ores et déjà rejeté à de très fortes majorités et contre les consignes des appareils syndicaux, ce qui est inhabituel.

Début novembre, lors d'une

interview télévisée, Bob Diamond, PDG de Barclays, la deuxième banque britannique, s'inquiétait des risques de « troubles sociaux » créés par la montée des inégalités sociales. Il se pourrait bien que, du fait de ces nouvelles attaques contre les travailleurs, les faits finissent par lui donner raison.

François ROULEAU

• Espagne

## Un changement de majorité en vue, aux tristes couleurs de la crise

C'est dans un pays où les classes populaires s'enfoncent dans la crise, le chômage et la pauvreté, que se déroule une campagne électorale qui devrait se terminer par une victoire du parti de droite conservateur et réactionnaire, le Parti populaire. Et c'est sans doute son dirigeant, Mariano Rajoy, qui succédera au socialiste José Luis Zapatero, et prendra la tête du gouvernement.

Le prétendant du Parti socialiste (PSOE) Alfredo Rubalcaba, que les sondages créditent de quelque 30 %, a beau prendre quelque infime distance vis-à-vis de la politique de Zapatero,

à qui il reproche pour la forme de s'être soumis trop docilement aux exigences des marchés financiers, le PSOE ne remonte pas électoralement la pente.

Le chômage et la précarité n'en finissent pas de s'étendre. Les demandeurs d'emploi sont 4,36 millions. Le mois dernier, ce sont officiellement quelque 134 000 nouveaux travailleurs qui se sont retrouvés à la rue. Les contrats précaires sont la règle. Parfois des contrats provisoires sont de quelques heures par jour et, quand le patron dépasse l'horaire prévu, les heures supplémentaires ne sont pas payées.

Dans toutes les entreprises et les zones industrielles, des emplois sont supprimés, des entreprises ferment. Les travailleurs qui, pour gagner un peu d'argent et avoir une couverture sociale, n'en finissent pas de s'étendre. Ils ne peuvent plus payer les loyers, ni les traites quand ils ont acheté leur appartement. Les maigres retraites des anciens servent à toute la famille. Sans

• Turquie

## Le tremblement de terre dans la région de Van L'incurie criminelle des promoteurs

Plus de 600 morts et 2 000 blessés, tel est le bilan du violent tremblement de terre qui a eu lieu le dimanche 23 octobre à l'est de la Turquie, dans la région de Van, atteignant une intensité de 7,2 sur l'échelle de Richter. Dans cette région dont la population est à majorité kurde et où vivent plus d'un million de personnes, presque la moitié des immeubles sont maintenant détruits ou inhabitables.

L'arrivée de l'hiver et de la neige dans cette zone de montagnes rendra rapidement la situation de la population dramatique.

Le fait que le tremblement de terre se soit produit un dimanche après-midi a sans doute évité un nombre encore plus important de morts, car beaucoup d'habitants à cette heure-là ne se trouvaient pas chez eux. Mais le gouvernement et l'État, qui savent trouver des moyens importants pour effectuer leurs opérations militaires contre la guérilla kurde, n'ont quasiment pas agi durant les premières 24 heures, pourtant cruciales en pareil cas. Puis des dizaines de milliers de familles ont dû dormir dehors par des températures atteignant zéro degré la nuit, sans que des tentes aient été acheminées en nombre suffisant. Environ 48 milliards de livres turques (soit quelque vingt milliards d'euros) de taxes ont été collectés depuis 2003, en principe pour financer les travaux nécessaires à la prévention des conséquences des tremblements de terre qui menacent tout le territoire de la Turquie. Mais il s'avère que ces sommes ont été utilisées pour autre chose !

Devant l'indignation de l'opinion, le Premier ministre

Erdogan a dû se livrer à une petite autocritique, mais il s'en est surtout pris aux nationalistes kurdes, déclarant avec aplomb que « quand il s'agit de créer des troubles ou d'attaquer les forces de l'ordre ils se mobilisent, mais quand il s'agit d'aider les victimes du tremblement de terre on ne les voit pas ».

Une partie de la presse a quand même rappelé que le grand tremblement de terre de 1999 dans la région d'Istanbul, qui avait fait plus de 19 000 morts, avait déjà mis en évidence les problèmes liés à la corruption, grâce à laquelle les promoteurs pouvaient construire en dépit des règles de construction antisismiques. Plus de la moitié des immeubles avaient même pu être édifiés sans permis de construire. Devant l'indignation, déjà à l'époque des lois avaient été votées pour que pareille chose ne se répète plus. Mais visiblement il ne suffit pas de voter des lois.

Le tremblement de terre de Van a mis encore une fois en évidence cette corruption généralisée et le fait que les promoteurs économisent sur toutes les dépenses, sur le ciment, le fer, les fondations, etc., et continuent à construire sans même les autorisations nécessaires. Le quotidien *Milliyet* a publié le 27 octobre une photo montrant



un immeuble construit en 1952 et resté debout et intact, à côté d'un autre immeuble construit en 1998 mais qui, lui, s'est complètement effondré.

Depuis le 23 octobre la presse parle de nouveau des risques que la population encourt, surtout

dans la région d'Istanbul où vivent plus de 13 millions de personnes et où on estime que près de la moitié des immeubles sont dangereux ou sans permis de construire, et ne résisteraient pas à un séisme important. Or un tel séisme est de nouveau prévu

dans la région d'Istanbul dans les années ou les décennies qui viennent. Si l'incurie actuelle continue, le bilan risquerait alors de se chiffrer, non en milliers, mais en dizaines, voire en centaines de milliers de morts.

Julien SILVA

• Israël-Palestine

## Après l'adhésion de la Palestine à l'Unesco

## Israël persiste dans la provocation

Aussitôt après le vote consacrant l'adhésion de la Palestine à l'Unesco, le gouvernement israélien, se considérant comme désavoué, a annoncé diverses mesures de rétorsion, comme l'accélération de la construction de nouveaux logements dans les colonies implantées en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

De plus, outre le versement de 3 % constituant sa participation à l'Unesco, Israël a une fois de plus bloqué le revenu du commerce palestinien transitant par ses mains, empêchant du même coup le versement des salaires de dizaines de milliers de fonctionnaires de l'Autorité palestinienne.

Autre volet de la politique israélienne, les tirs sur Gaza continuent, causant la mort d'un Palestinien et en blessant plusieurs autres. Enfin, l'armée israélienne a le 4 novembre arraisonné, avec les violences

qu'une telle action entraîne, deux navires humanitaires transportant des médicaments vers Gaza, toujours sous blocus.

Cette politique d'agression permanente menée par Netanyahu contre la population palestinienne constitue un encouragement à toutes les provocations émanant d'organisations de colons extrémistes, dont l'objectif est de violer chaque fois que possible le droit des Palestiniens à avoir un État, et une terre.

C'est à cette terre palestinienne que s'en prennent les attaques récurrentes de colons, du côté de Naplouse par exemple, où les plantations d'oliviers ont été gravement endommagées ; depuis le début de l'année, 7 500 arbres ont été déracinés, brûlés ou abattus par des commandos venus des colonies mitoyennes. Or, selon Oxfam, une ONG britannique, la production d'olives fait vivre 100 000 familles palestiniennes, dont le travail est très affecté dans ses résultats par ces attaques.

Loin de recueillir l'assentiment du reste de la population israélienne, Netanyahu, Liebermann et leur équipe ont récemment tenté de faire diversion en menaçant de s'en prendre à l'Iran, accusé une fois de plus de préparer un volet militaire au sein de son programme nucléaire. On voit mal de quel droit Israël contesterait à son presque-voisin iranien un armement dont il s'enorgueillit lui-même. Il y a au demeurant tout lieu de penser que cette attitude belliciste finit par laisser une population israélienne déjà mécontente de la situation sociale, de l'inflation et des prix en hausse.

Ce mécontentement s'est notamment exprimé au travers du mouvement de grève de quatre heures qui a eu lieu le 7 novembre, pour exiger l'intégration des 250 000 salariés intérimaires dans le secteur public, et qui a touché les banques, les ports et les aéroports du pays.

Viviane LAFONT



• États-unis

# L'impôt ne s'impose pas aux grosses entreprises

Le *Canard enchaîné* avait révélé il y a quelques mois que la milliardaire Liliane Bettencourt paie moins d'impôt en pourcentage qu'un salarié français modeste. Situation fiscale qui n'est certainement pas un cas d'espèce, et pas non plus une spécificité française.

De l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, deux associations ont épluché les comptes de 280 parmi les 500 plus grosses entreprises américaines sur les trois dernières

années, depuis l'éclatement de la crise financière. Il ressort que 78 de ces multinationales n'ont payé aucun impôt pendant au moins un an et trente d'entre elles ont réussi à ne rien payer trois années de suite ! Parmi ceux-là se trouvent le pétrolier Exxon-Mobil et le leader de l'aéronautique Boeing.

Mieux, c'est-à-dire pire pour les contribuables du bas de l'échelle, une trentaine de ces grosses sociétés ont reçu

de l'argent du fisc pour un montant global s'élevant à 222,7 milliards de dollars. La palme revient à la banque Wells Fargo qui a reçu 18 milliards d'argent public à elle seule.

Quant aux multinationales qui paient un impôt, car il y en a, le rapport s'interroge sur la modestie du taux auxquelles elles ont été soumises, puisqu'il est de 4,6 % alors que la législation américaine prévoit un taux de 35 %.

Ces chiffres n'ont rien d'une calomnie colportée par des contestataires, car les auteurs précisent en préambule que « *ce n'est pas un rapport contre les entreprises* ». Ils démontrent, peut-être malgré eux, que la grande bourgeoisie a réussi à compenser les pertes que lui cause la crise mondiale, voire à s'enrichir, et que l'État l'y a grandement aidée.

Stéphane FORT

• Argentine

# Des tortionnaires de l'armée condamnés

**Le 26 octobre dernier, le capitaine du cadre de réserve Alfredo Astiz, 60 ans, a été condamné à la prison à perpétuité pour les crimes qu'il a commis pendant la période de la dictature argentine (1976-1983).**

Surnommé « l'Ange blond de la mort », il était un des tortionnaires qui officiaient à l'École mécanique de la marine argentine (ESMA), un site militaire de Buenos Aires, où quelque cinq mille personnes ont trouvé la mort pendant la dictature. C'est de cette école qu'étaient organisés ce qu'on a appelé les « vols de la mort ». Les opposants étaient drogués et jetés depuis des avions dans les eaux du rio de la Plata tout proche.

Astiz est connu pour avoir infiltré la première génération du mouvement des Mères de la place de Mai : ces mères de militants qui s'étaient mobilisées sous la dictature parce que des proches, souvent leurs enfants, avaient disparu, assassinés par une soldatesque qui a tué 30 000 opposants de gauche ou d'extrême gauche, lycéens ou étudiants, militants ouvriers ou guérilleros péronistes. Ces femmes courageuses ont été surnommées les « Folles de la place de Mai » parce qu'elles avaient le cran de manifester chaque jeudi à 15 heures devant le palais présidentiel. Une ronde que les survivantes poursuivent encore aujourd'hui.

Astiz s'était présenté comme cherchant lui aussi des proches, mais c'était pour faire arrêter et assassiner les femmes de ce mouvement. Il est responsable de la mort de la première dirigeante des Mères, ainsi que de deux religieuses françaises qui la soutenaient.

Le procès concernait 86 victimes, dont l'écrivain et journaliste Rodolfo Walsh assassiné en mars 1977. Les militaires n'avaient jamais digéré un de ses livres qui

dénonçait, bien avant le putsch de 1976, leurs méthodes arbitraires (*Opération massacre*, publié l'an dernier par Christian Bourgois). Onze autres tortionnaires de l'ESMA ont été condamnés à la perpétuité et quatre à des peines de prison allant de 18 à 25 ans.

Astiz et ses co-condamnés ne regrettent rien et se considèrent comme des « persécutés politiques ». L'un d'eux a même déclaré que « *la grande erreur a été de laisser des gens en vie* ». Il n'y a pourtant eu guère de survivants : une vingtaine à l'ESMA et cinq au camp militaire de Mai, dans la banlieue de Buenos Aires.

Ce procès s'inscrit dans la série de procès que les Kirchner ont lancée à partir de 2006-2007 pour s'assurer des soutiens politiques dans les milieux de gauche. À ce jour, environ deux cents cadres de l'armée, mais aussi des policiers et des civils, ont été condamnés. Parmi eux, l'ancien dictateur Jorge Videla, 85 ans, le Pinochet argentin,

condamné à la prison à perpétuité en décembre dernier pour crime contre l'humanité.

Il avait comparu en 1985 et avait déjà été condamné à la même peine. Mais, en 1987 et 1990, deux lois promulguées par le président radical Alfonsín puis par le président péroniste Menem, qui entendaient ménager l'armée, avaient annulé les peines des militaires. Le même Videla est aujourd'hui encore jugé pour le vol de cinq cents bébés d'opposants, nés à l'ESMA et adoptés par des militaires ou des policiers en manque de paternité, après que leurs vrais parents eurent été torturés et assassinés.

De 1976 à 1981, Videla avait été le principal dirigeant de la dictature qui a éliminé toute

une génération de militants de gauche. Ces morts ont été qualifiés de « disparus » parce que Videla avait déclaré un jour à leurs proches : « *Il n'y a plus de morts ou de vivants, il n'y a que des disparus* ». Depuis, il est resté le même : « *J'assume entièrement mes responsabilités militaires pour toutes les actions menées par l'armée argentine pendant cette guerre intérieure* », avait-il déclaré à son procès de 2010.

D'autres procès sont en préparation concernant cinq cents autres crimes commis à l'ESMA, devenue aujourd'hui un lieu de mémoire dénonçant les crimes de l'armée. Trente-cinq ans après, il est plus que temps.

Jacques FONTENOY



• Au sommaire de  
**LUTTE DE CLASSE N° 139**  
**(novembre 2011)**

• Union européenne

Palabres, marchandages, divergences et banquiers contents

• États-Unis

Des millions de chômeurs : une catastrophe provoquée par la course au profit capitaliste

• Grande-Bretagne

Les émeutes de l'été 2011, symptôme d'une crise sociale rampante

Prix : 2 euros - Envoi contre

• France

Une démagogie anti-immigrés qui vise à séduire les électeurs d'extrême droite

Maladies professionnelles : la lutte des travailleurs pour défendre leur peau

• Haïti

Le chanteur populaire devenu président duvaliéristes

cinq timbres à 0,60 euro



• Japon

# Tepco fait payer la population

Tepco est l'entreprise d'électricité japonaise qui possède la centrale nucléaire de Fukushima, laquelle avait subi une explosion et de graves avaries suite au tsunami du printemps dernier. Tepco avait délibérément économisé sur l'entretien et les mesures de sécurité indispensables dans une centrale nucléaire, afin de garantir de meilleurs profits à ses actionnaires. L'État avait fermé les yeux sur ces économies. Cette incurie, ce sont d'abord les travailleurs et les secouristes qui sont intervenus dans la centrale, mais aussi les habitants de la région, et peut-être au-delà, qui en supporteront les conséquences.

Mais à ce scandale s'en ajoute un autre. L'entreprise affiche des pertes considérables depuis la catastrophe. Quelques semaines seulement après celle-ci, la direction a décidé des baisses de salaire pour l'ensemble des salariés. Mais comme cela ne suffit pas, Tepco qui, comme toute entreprise capitaliste en difficulté, ne veut surtout pas mettre à contribution ses actionnaires, en appelle aujourd'hui à l'État. Et celui-ci ne s'est pas fait prier longtemps pour voler à son secours. Il met à sa disposition pas moins de 900 milliards de yens (8 milliards d'euros). Les contribuables sont donc eux aussi rançonnés pour payer les dégâts causés par des dirigeants irresponsables. Et ce n'est pas tout : l'État fait mine de demander à l'entreprise, en échange de cette somme, des efforts drastiques pour se remettre à flot. Il attend de Tepco qu'elle réduise ses effectifs de 14 %, soit 7 400 suppressions de postes d'ici mars 2014, et qu'elle maintienne ses réductions de salaire !

La seconde plus grande catastrophe nucléaire de l'histoire continue, huit mois plus tard, à faire sentir ses effets, et pas seulement à cause de l'irradiation répandue dans la nature et mal maîtrisée, mais aussi à cause du fonctionnement « normal » du monde capitaliste.

S. F.



## • Lycée Honoré-de-Balzac – Paris XVII<sup>e</sup>

# Grève contre les conditions de travail

Depuis la rentrée de la Toussaint, les personnels de la cité scolaire Honoré-de-Balzac, sont en mouvement pour protester contre la dégradation croissante de leurs conditions de travail. L'établissement recrute à la fois des élèves de milieux relativement favorisés, en particulier dans les classes internationales mais aussi des quartiers populaires de la porte Pouchet et de la porte de Clichy.

La rentrée scolaire de septembre s'est faite dans des conditions particulièrement chaotiques: emplois du temps difficiles pour les élèves, avec pour certains jusqu'à 11 heures de trous par semaine, des chevauchements de cours qui obligeaient des élèves à choisir entre un cours d'histoire ou un cours d'anglais, des groupes de classe qui, le 15 octobre, n'étaient toujours pas constitués, un emploi du temps définitif seulement au 7 novembre, bref une désorganisation totale aggravée par la politique de Sarkozy et de Chatel, le ministre de l'Éducation nationale. Ainsi, la cité scolaire a perdu de nombreux postes administratifs, techniques, enseignants, vie scolaire. On ne compte qu'une seule infirmière pour 2000 élèves. Trois surveillants seulement sont présents par jour au lycée (1 100 élèves). Un

demi-poste de laborantin n'est toujours pas pourvu au collège. Cinq contrats aidés sur sept, surtout affectés dans des services administratifs, n'ont pas été renouvelés. Pour les deux autres, à la documentation et à la surveillance des entrées, leur contrat se termine le 31 décembre.

Quant aux effectifs des classes, ils deviennent insupportables, tant pour les élèves que pour les enseignants. Toutes les classes du lycée sont au minimum à 35 et entre 30 et 32 au collège. Tous les doubléments de classe ont disparu. Les cours d'anglais et d'espagnol se déroulent à 36 élèves!

Depuis la rentrée les discussions sont vives pour savoir comment réagir face à cette situation calamiteuse. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été versée par notre proviseure quand elle a voulu organiser une réunion

pour mettre en place un projet d'établissement, grand dada du rectorat. D'où la réaction unanime: « Comment mettre en place le futur alors que le présent ne fonctionne pas? »

Le jeudi de la rentrée de la Toussaint, la grève démarrait. Vendredi 4 novembre, plus de 150 professeurs et élèves se sont retrouvés devant le rectorat de Paris. Une délégation était reçue par le directeur d'académie, qui a écouté poliment mais s'est bien gardé de s'engager sur les postes non pourvus.

Mardi 8 novembre la grève était reconduite. Les lycéens ont bloqué l'entrée de l'établissement dès 8 heures pour faire valoir leurs revendications, et n'ont eu pour réponse que l'intervention musclée de la police. Un élève a été arrêté violemment et une autre a le tibia cassé. La colère était à son comble. L'inspecteur d'académie, présent dans l'établissement, a alors octroyé un emploi de surveillant, proposition jugée dérisoire.

Le rectorat compte sur l'essoufflement du mouvement. Pas si sûr que cela.

Correspondant LO

## • Précarité

# Un constat dramatique

L'association le Secours catholique a publié mardi 8 novembre son rapport annuel qui dresse un tableau accablant de la précarité dans le pays. En 2010, 1 492 000 personnes, dont 702 000 enfants, ont été accueillies dans ses centres, un chiffre en hausse de 2,3% par rapport à l'année précédente. Leur revenu moyen mensuel n'était que de 576 euros, beaucoup moins donc que le seuil de pauvreté, qui est aujourd'hui de 954 euros par mois pour une personne seule, et avec lesquels 13,5% de la population, soit près de six millions de pauvres, doivent essayer de vivre. « Les plus pauvres sont de plus en plus pauvres », constate le secrétaire général du Secours catholique.

Le rapport pointe aussi du doigt le sort réservé aux plus jeunes, les 18-25 ans, encore plus touchés par la crise. Ils sont 22,5% à vivre sous le seuil de pauvreté. Parmi ceux venus au Secours catholique en 2010, 30% n'avaient pas de ressource et plus de 40% étaient au chômage. Bien sûr se payer

ÉPICERIES SOCIALES  
POUR LES  
ÉTUDIANTS :



un logement est impossible et ils doivent rester chez leurs parents, pour qui ils représentent une charge supplémentaire. Le Secours catholique et d'autres associations caritatives comme

le Secours populaire ont donc été contraintes d'établir des antennes dans des universités (Paris, Albi, Lille, Rouen) où elles distribuent des colis alimentaires aux étudiants sans ressources.

Avec l'hiver qui approche, la situation de tous ces jeunes, de tous ces chômeurs, ces retraités et de toutes ces femmes seules va encore s'aggraver. Il y a urgence à trouver des moyens pour les aider. Durant l'hiver dernier, 388 personnes étaient mortes de froid, dans un des pays les plus riches du monde, où une minorité accapare ce qui manque au plus grand nombre.

Cédric DUVAL

## • Lycée Charles-Stoessel – Mulhouse

# Solidarité avec les élèves sans papiers

Jeudi 3 novembre, une centaine d'élèves et des personnels du lycée professionnel Charles-Stoessel de Mulhouse ont organisé un rassemblement devant leur établissement pour protester contre les menaces d'expulsion qui planent sur plusieurs élèves.

Les cas les plus révoltants sont ceux de cinq élèves, quatre Afghans et un Angolais, qu'on veut renvoyer directement dans des zones en guerre. Les parcours d'obstacles administratifs qu'ils doivent accomplir pour leurs autorisations de séjour temporaires se sont soldés pour l'un d'entre eux, tout juste âgé de dix-huit ans, par l'expulsion de son foyer.

Plusieurs soirs de suite, il a dû composer le 115 (l'hébergement d'urgence pour les sans-abri) pour avoir un lit et un toit, sans garantie pour la nuit suivante. Un autre a été dépendant pendant plusieurs semaines de dons d'amis et de profs pour

pouvoir se nourrir.

Quelques élus locaux de gauche et des militants de RESF se sont joints au rassemblement, et personne n'est prêt à accepter que des jeunes de dix-huit ans soient renvoyés dans des pays en guerre.

Le Conseil régional, responsable de l'Aide sociale à l'enfance, n'a pas apprécié la couverture que les médias locaux ont donnée au rassemblement et à ces détails scandaleux: ils ont protesté par voie de presse pour dire que l'élève « ne s'était quand même pas retrouvé à la rue ». Un peu comme les SDF qui dorment au 115: ils ne sont pas à la rue non plus, c'est ça?

Que des jeunes qui fuient des zones de guerre puissent avoir un toit et étudier, cela devrait être la moindre des choses. C'est ce qu'ont voulu dire les enseignants, personnels et lycéens du lycée Stoessel qui ont protesté.

Correspondant LO

## • Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)

# Expulsion d'un lycéen

Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur, a fixé à 30 000 le nombre d'étrangers à expulser cette année pour cause de papiers qui ne seraient pas en règle.

Des quotas de personnes à expulser ont été attribués par département où, la fin de l'année approchant, des préfets mobilisent leurs services et des policiers pour atteindre le chiffre fixé. Tous les moyens sont bons pour réaliser des expulsions-minute évitant les oppositions, manifestations et autres recours juridiques.

Ilyes Ben Youcef, lycéen de 18 ans, scolarisé au lycée Henri-Parriat de Montceau-les-Mines, vient d'être victime d'une de ces expulsions-minute. Il est né en Algérie il y a dix-huit ans. Ses parents sont en situation régulière en France. À sa majorité, il a demandé une carte de séjour. L'administration préfectorale lui a adressé une obligation à quitter le territoire (OQTF) qu'il conteste par un recours.

Depuis le 25 octobre il était assigné à résidence chez sa famille. Chaque matin, il pointait au commissariat

pour signaler sa présence, mais le 2 novembre, c'est le traquenard: il est embarqué au commissariat dans une voiture de police pour l'aéroport de Lyon, où une place l'attend dans le vol de 13 heures pour l'Algérie.

Réseau éducation sans frontières (RESF) dénonce ces préfets qui brisent des vies et des familles pour afficher du chiffre et demande si c'est pour obtenir la prime annuelle de 60 000 euros allouée aux meilleurs serviteurs de l'État, aux meilleurs chasseurs? Ou bien est-ce pour être sélectionné pour le prix P.A.P.O.N. « Prix attribué pour obéissance notoire », décerné par des associations toulousaines aux préfets ayant procédé au plus grand nombre d'expulsions de sans-papiers?

Jeudi 3 novembre, 700 personnes, lycéens, professeurs et parents, ont manifesté devant le lycée Parriat et dans Montceau-les-Mines. D'autres manifestations sont prévues pour exiger le retour d'Ilyes dans sa famille et dans son lycée. Cette expulsion doit être annulée.

Louis BASTILLE



## • SNCF

# Sur les rails de la privatisation

Les confédérations syndicales CGT, UNSA, CFDT et CFTC ont appelé à une journée d'action le 8 novembre, au moment où le Parlement européen doit examiner un projet de réorganisation des transports publics allant toujours dans le sens d'une plus grande libéralisation, c'est-à-dire d'ouverture aux entreprises privées. La journée était certes symbolique, mais en France les attaques menées par la direction de la SNCF contre l'emploi et les conditions de travail des cheminots sont, elles, bien réelles.

De plus en plus, sous prétexte d'ouverture à la concurrence dans les meilleures conditions de compétitivité possibles, la



direction de la SNCF poursuit sa réorganisation interne. Il s'agit pour elle de supprimer les branches de ses activités qu'elle considère comme non rentables financièrement et de céder aux entreprises du secteur privé les activités qui peuvent les intéresser. Cela fait des années maintenant que le processus est en cours. En fait, depuis 1997 et la décision de séparer les infrastructures, prises en main par une nouvelle société publique créée pour l'occasion, Réseau ferré de France (RFF), de la circulation des trains proprement dite, laissée à la SNCF.

Aujourd'hui, aux réorganisations successives internes de la SNCF est venue s'ajouter l'ouverture du réseau ferré à d'autres entreprises ferroviaires que la SNCF. Cela a commencé en 2006, avec l'accès aux entreprises ferroviaires privées du transport de marchandises, entreprises privées qui font désormais circuler sur le réseau des trains privés, en concurrence

avec ceux de la SNCF pour obtenir, auprès de RFF, les droits de circulation aux heures et aux jours qu'elles souhaitent. Depuis début 2010, le transport des voyageurs est lui aussi ouvert à d'autres entreprises ferroviaires que la SNCF sur le réseau ferroviaire français. Sur certains tronçons de ligne ou de morceaux de ligne abandonnés par la SNCF pour des raisons qui lui sont propres, peuvent ainsi circuler des trains privés, fixant eux-mêmes leurs horaires et leurs tarifs, encore moins préoccupés du service public que pouvait l'être la SNCF. Autant dire que pas plus les voyageurs que les travailleurs du rail, qu'ils soient salariés de la société nationale ou d'une entreprise privée, n'ont à gagner dans cette politique. Pour l'instant, les entreprises privées ne se précipitent certes pas. Mais la direction SNCF a là le prétexte tout trouvé pour supprimer encore des lignes, proposant par exemple le

transport par bus sur quelque 230 liaisons inter-régionales. Sans parler de la révision générale des horaires des trains en décembre prochain. Et tant pis si les voyageurs n'y trouvent pas leur compte.

Côté cheminots, la politique de la SNCF se traduit toujours par des suppressions d'effectifs (2000 au moins pour cette année) et des embauches précaires de plus en plus fréquentes de travailleurs en contrats à durée déterminée, un matériel insuffisamment entretenu et renouvelé, la sous-traitance systématique d'activités comme le nettoyage ou la sécurité.

Cette journée du 8 novembre n'a aucune chance de faire changer de direction la SNCF, engagée de plus en plus ouvertement sur les rails de la privatisation. Mais elle a au moins le mérite de la dénoncer devant tous les concernés, cheminots comme usagers.

Lucienne PLAIN

## Nos lecteurs écrivent

### • SNCF - RER Ligne B Galère de deux usagers

« Nous habitons à La Courneuve et prenons le RER B pour aller travailler. Depuis début octobre, on nous a annoncé qu'une rame sur cinq était supprimée, soi-disant pour les remettre en état. Et la galère a commencé : retards de rames, trains bondés, attentes interminables avant qu'un train ne s'arrête.

En effet les trains ne s'arrêtent pas partout et dans certaines gares, comme La Courneuve, un train supprimé en journée équivaut à une demi-heure d'attente, si tout va bien par ailleurs.

Le 20 octobre, coup de théâtre à la gare du Nord, l'une des plus grandes gares desservant la banlieue parisienne : en revenant du travail, nous étions accueillis sur les quais par la police qui essayait de contenir les usagers mécontents. Plus aucune rame. Les panneaux affichaient : « Plus de RER par manque de conducteurs. » Cela a même été annoncé ainsi sur France Info, conseillant un autre moyen de transport pour le lendemain.

Les jours suivants, il y avait quelques trains qui s'arrêtaient des quarts d'heure entiers

entre les stations. Nous nous regardions excédés, fatigués, inquiets, qui pour ses enfants, qui pour son travail, qui pour sa santé, et tous humiliés d'être traités de la sorte. Cela a duré une semaine. Après, ça allait un peu mieux. Mais encore dimanche après-midi 6 novembre, le seul jour où on peut sortir un peu, on ne pouvait pas monter dans les rames à cause de l'entassement : la SNCF avait remplacé les trains longs habituels par des trains courts ! »

J et M. V. - La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

### • Carl Zeiss Vision Aubergenville (Yvelines)

## Les grévistes en mettent plein la vue

Le 7 novembre au matin, les travailleuses et travailleurs de Carl Zeiss Vision, à Aubergenville, filiale à 100% d'un groupe mondial de 11 000 salariés, se sont mis en grève, rejoints par des camarades de l'équipe de nuit, puis par la quasi-totalité des deux cents salariés, ouvrières, techniciens, employés d'entretien et des bureaux.

C'est la deuxième fois dans l'année que leur patron impose un plan de licenciements. Après le précédent qui, il y a quelques mois, a poussé dehors 90 salariés, il prétend cette fois supprimer le quart environ des postes qui restent.

Cette filiale dans le verre ophtalmique de Carl Zeiss AG fait des milliards de chiffre d'affaires mais, sous prétexte de se centrer sur le

haut de gamme, le groupe menace des dizaines d'emplois à Aubergenville, après l'avoir fait dans l'usine de Fougères. La direction s'emploie aussi à faire culpabiliser les salariés au sujet de la perte d'un important client du groupe, Afflelou.

Si les patrons, lors de l'annonce du précédent plan de licenciements, avaient profité de la stupeur des travailleurs, cette fois la riposte ne s'est pas fait attendre et aujourd'hui les grévistes tiennent bon.

Refus des suppressions de postes et du chômage partiel envisagé ; du travail pour tous et toutes ; et au passage, en dédommagement, une prime de préjudice moral de trois mois de salaire brut : voilà la réponse des grévistes.

Correspondant LO

## Les cheminots aussi en ont ras le bol

En fait, si des rames du RER B ont bien été retirées de la circulation, ce n'est pas parce qu'il fallait les remettre en état, mais parce qu'après avoir été rénovées, en particulier pour retirer l'amiante qu'elles contenaient, des traces d'amiante ont été de nouveau détectées.

Comme dans bien d'autres entreprises, la direction SNCF a toujours traité le problème de l'amiante à la légère, alors que des milliers de travailleurs

ont été atteints de cancers et ont payé de leur santé, parfois de leur vie, son utilisation. Les conducteurs ne veulent donc pas, et ils ont raison, prendre des risques avec leur santé et ils ont donc exercé leur droit de retrait.

Bien sûr, en gare, un droit de retrait des conducteurs de la ligne B, juste avant la pointe du soir et jusqu'à la fin de service, cela n'est pas facile pour les voyageurs. Les employés SNCF

ont même assisté à un début d'émeute avec les voyageurs qui leur ont lancé à la tête tout ce qu'ils avaient dans les poches. Il n'y a pas eu de blessés, mais c'était tendu...

Pourtant, s'il y a une responsable, c'est bien la direction de la SNCF qui se moque autant des agents que des voyageurs. Et c'est bien pourquoi cheminots et usagers ont intérêt à se mobiliser ensemble contre elle.

Correspondant LO



### • Hebdoprint-Comareg – Tinquieux (Marne):

# Des licenciements et la fortune d'Hersant préservée... Pas question !

Depuis dix jours, les travailleurs d'Hebdoprint-Comareg, qui éditent le journal *Paru-Vendu*, à Tinquieux près de Reims (Marne), sont en grève et occupent leurs locaux. Jeudi 3 novembre, lors d'un rassemblement à Lyon, ils ont eu la confirmation de la liquidation de leur entreprise et du licenciement des 1 650 salariés du groupe, ce qui constitue le plus important plan de licenciements de l'année. En trois ans, ce sont 3 000 emplois qui ont ainsi été détruits dans le groupe Hebdoprint-Comareg.

Et le patron Hersant ne compte pas s'en arrêter là. Un nouveau mauvais coup se prépare dans la presse quotidienne régionale qui se fera, à n'en pas douter, au détriment de l'emploi de centaines de salariés.

Les travailleurs ne décollent pas contre leur patron, Philippe Hersant, également propriétaire de nombreux quotidiens régionaux et de radios locales. Pendant des années, le travail des salariés a enrichi les actionnaires du groupe et en premier Philippe Hersant qui, dénoncent les salariés, coule

des jours heureux en Suisse, loin du fisc.

Aujourd'hui, les travailleurs luttent pour améliorer le plan dit « social », dans lequel rien n'est prévu sauf le minimum légal. Ils ont demandé aux pouvoirs publics d'intervenir mais pour l'instant rien de concret, ce qui exaspère les travailleurs. Ces derniers ont bien sûr apprécié les marques de soutien de la population, qui s'arrête discuter ou apporte du ravitaillement au piquet de grève.

Du côté d'éventuels repreneurs, les premières annonces

sont dérisoires : deux salariés par-ici, onze par-là. On s'achemine donc vers une « vente à la découpe » de l'entreprise.

Tous les profits faits grâce au travail des salariés et accumulés durant des années doivent servir à garantir les emplois. Ce patron d'un des plus grands groupes de presse doit verser les indemnités que réclament les travailleurs et leur garantir de véritables reclassements. Sa fortune personnelle mise à l'abri devrait servir à cela.

Correspondant LO

### Nathalie Arthaud à Hebdoprint-Comareg

Nathalie Arthaud est venue, mardi 8 novembre, apporter son soutien aux travailleurs d'Hebdoprint. Après une visite de l'entreprise durant laquelle les salariés lui ont montré leur outil de travail, notre camarade a exprimé sa colère de voir un tel désastre social, de voir des travailleurs, qui depuis parfois des dizaines d'années ont fait la richesse du groupe, être jetés à la rue. Elle a reçu l'assentiment des grévistes lorsqu'elle a affirmé qu'il fallait mettre un terme aux suppressions d'emplois qui frappent aujourd'hui le pays, en imposant l'interdiction des

licenciements. Chacun avait conscience autour du piquet de grève qu'à la guerre de classe que nous livre la bourgeoisie, nous ne pouvions compter que sur nos propres forces, celles qui s'exprimeraient dans un mouvement collectif plus que jamais nécessaire et qui devient inévitable. Oui, la peur doit changer de camp, a-t-elle affirmé, ajoutant qu'ici comme ailleurs, il faudrait prendre sur les bénéfices accumulés, les fortunes personnelles, pour partager le travail entre tous et éviter toute suppression d'emplois.

Correspondant LO



### • Centre d'appels Paru-Vendu (Troyes)

## Non à la liquidation

Jeudi 3 novembre, la quasi-totalité des 80 salariés du centre d'appels Paru-Vendu de La Chapelle-Saint-Luc, appartenant au groupe Comareg, ont manifesté leur refus de la liquidation judiciaire décidée ce jour-là par le tribunal de commerce de Lyon. En fait, cela fait partie des 1 650 emplois qui disparaissent : tout le personnel du centre d'édition de la presse gratuite d'annonces et son secteur impression Hebdoprint, propriétés du groupe Hersant.

Un cortège de voitures s'est d'abord rendu de La Chapelle au centre-ville de Troyes, formant une manifestation très colorée de rouge et de noir, les couleurs de *Paru-Vendu*. « *Paru-Vendu, Paru Chomdu* » ont crié les salariés, écœurés par cette liquidation.



La manifestation s'est d'abord rendue à la préfecture, où une délégation a été reçue par la directrice du cabinet du préfet, ce dernier s'étant

discrètement éclipsé juste à l'arrivée de la manifestation. Ce représentant de l'État manifestait tout de même plus de considération que le ministre

de la Communication et de la Culture Frédéric Mitterrand qui, lui, avait décliné une demande d'audience réclamée début octobre par la CGT. « *J'ai le regret de vous informer que, compte tenu des contraintes liées à son emploi du temps, le ministre ne peut donner une suite favorable à votre requête* », fut-il alors répondu.

Les ballons rouges et noirs ont ensuite été lâchés sur la place de la mairie, devant les locaux de François Baroin, maire de Troyes et ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Si les travailleurs ne peuvent compter sur tous ces ministres, au moins peuvent-ils dénoncer leur complaisance, si ce n'est leur complicité avec tous les patrons licencieurs.

Correspondant LO

### • Hôtel Novotel Paris Les Halles

## Vive la grève des femmes de chambre !

« *Quelques minutes vous séparent du prestigieux faubourg Saint-Honoré, de la place des Victoires, et des grands magasins, hauts lieux de la mode. Vous êtes à une encablure du quartier du Marais de la toute proche place des Vosges, chargée d'histoire et modèle d'architecture 17<sup>e</sup> siècle. Entre la place Vendôme et ses joailliers mondialement connus, et la place de la Bastille et ses fameuses brasseries.* » C'est, sur son site Internet, la page d'accueil de l'hôtel Novotel Paris Les Halles. En un clic, on peut y réserver une chambre : pour la nuit du 8 novembre, la rubrique « meilleur tarif » indique 349 euros, et cela va jusqu'à près de 500 euros.

Mais le site ne parle pas des femmes de chambre. Depuis le 6 octobre dernier, elles sont en grève. En gros, elles se battent pour le respect du droit du travail. En effet elles revendiquent, entre autres, le paiement du travail de nuit, des dimanches et des jours fériés ; une prise en charge de la mutuelle à 50 % par l'employeur ; des tenues de travail en nombre suffisant et régulièrement lavées par l'employeur ; le rappel des heures supplémentaires sur les cinq dernières années ; et aussi pas plus de douze chambres à nettoyer pour six heures de travail. Un rapide calcul sur ce dernier point : comme elles sont payées au smic, cela ferait... 3,50 euros net par chambre. Eh bien, c'est trop pour leurs patrons.

Novotel, c'est le groupe Accor, « premier opérateur mondial dans l'hôtellerie ». Il n'est pas le patron direct des femmes de chambre. Il a sous-traité le nettoyage au mieux offrant, en l'occurrence la société Sin et Stes, filiale du groupe Elior qui, lui, se félicite d'une progression de près de 30 % de ses résultats en 2009.

On rêve du coup de balai qui délogera tous ces parasites...

Sophie GARGAN



## • Sécurité sociale

# Serre-vis public annoncé pour le personnel

**La Cour des comptes vient de remettre son rapport sur la Sécurité sociale et, en particulier, sur les frais de gestion, donc de personnel, qu'elle juge trop élevés. Ils s'élèvent à dix milliards d'euros pour l'ensemble des régimes.**

Pour la Cour des comptes, les réductions d'emplois, les fermetures de centres n'ont pas été suffisantes. Les diminutions d'effectifs par non-remplacement des départs en retraite ne suffiraient pas non plus et il est préconisé d'accélérer la mobilité du personnel et de la rendre plus souple. Comment? Les droits

conventionnels étant jugés trop contraignants, le rapport suggère de les assouplir pour que le refus de mobilité géographique puisse conduire à un licenciement.

Ce rapport est une déclaration de guerre contre le personnel de la Sécurité sociale, qu'il travaille dans l'assurance maladie, aux allocations

familiales, dans la branche retraite ou dans le recouvrement des cotisations. Mais il est aussi une attaque contre la population car le service public va se dégrader.

Cela fait des années que les effectifs fondent et que les centres d'accueil ferment. Il y a eu 6 553 emplois de moins en quatre ans, de 2005 à 2009, l'effectif national passant à 155 000 (dont près de 20 % travaillent à temps partiel). Il était de 176 000 au 1<sup>er</sup> janvier 2000. Cela ne suffisant pas, les dirigeants veulent le réduire

encore de 10 % en cinq ans, soit 15 000 emplois de moins.

Cette réduction va de pair avec la fermeture des centres. En quatre ans, de 2005 à 2009, l'assurance maladie a fermé 1 248 points d'accueil, les allocations familiales 255, la retraite 446, et cela va continuer. Il est recommandé de supprimer complètement les 1 264 points d'accueil retraite qui restent et de ne maintenir que les agences qui gèrent les pensions. Ce seront les assurés sociaux, les allocataires qui en feront les frais. Ils devront

se déplacer davantage et subir des files d'attente plus longues. Et, comme toujours, ce sont les assurés sociaux les plus démunis et les plus fragiles qui seront plus fortement touchés.

Les employés sont prévenus: de moins en moins nombreux, ils vont voir les conditions de travail encore empirer, le recours aux emplois précaires va se multiplier et le chantage aux licenciements fera pression sur la mobilité, tout cela au détriment de la population.

Correspondant LO

## • Fralib – Gémenos (Bouches-du-Rhône)

# Des hommes de main contre les travailleurs



**Recherchant l'épreuve de force, la direction de Fralib utilise maintenant un groupe de vigiles plus spécialisés dans la recherche de l'affrontement que dans le gardiennage. Lundi matin, 7 novembre, ils ont remplacé les employés habituellement chargés du travail de surveillance de l'usine, et ont cherché à filtrer les entrées, en se livrant si possible à des provocations, de manière à créer des incidents dûment répertoriés par huissier.**

Ce matin-là, alors que les salariés avaient jusqu'alors libre accès au site, l'un d'eux s'est vu refuser l'accès à l'usine car il refusait de montrer ses papiers à n'importe qui. Les autres travailleurs présents ont voulu faire entrer leur camarade. Ils ont alors reçu des coups et

ont été bousculés sans ménagement. Trois d'entre eux ont été reçus aux urgences, et deux femmes ont dû être évacuées par les pompiers.

Les travailleurs de Fralib ont finalement pu rentrer dans l'usine, et les gardes du corps ont quitté les lieux.

Depuis le mois d'août, les salariés de Fralib – conditionnement des sachets de thé Lipton et l'Éléphant pour le compte de la multinationale Unilever – occupent leur usine pour protester contre sa fermeture. Ils multiplient les manifestations, prises de parole en public, et reçoivent le soutien de la population.

C'en est visiblement trop pour la direction d'Unilever. Les dirigeants locaux de Fralib, particulièrement arrogants, multiplient les provocations, pour intimider les travailleurs. Ils cherchent aussi à obtenir de

la justice, devant laquelle ils enchaînent les procédures, la levée de l'occupation. Le directeur de l'usine ne se déplace jamais sans ses nombreux gardes du corps, le plus souvent armés de parapluies renforcés qui peuvent servir de cannes de combat. L'agression est du côté de ces gens-là, qui licencient et se prétendent sans raison menacés par les salariés.

Unilever, une multinationale riche à milliards (près de deux milliards et demi d'euros de profits pour les seuls six premiers mois de l'année) aurait tout à fait les moyens de garantir les emplois à Gémenos, ce que réclament les travailleurs. Mais, scandale supplémentaire, il préfère faire le coup de force contre ses salariés, et dépenser sans compter pour payer des constats d'huissier et des hommes de main.

Correspondant LO

## • Pompes funèbres générales

# Les salariés en lutte pour leur mutuelle

**Le 31 octobre dernier, des centaines de travailleurs des Pompes funèbres générales, propriété du groupe privé Omnium de gestion et de financement (OGF), ont fait une journée de grève à l'appel du syndicat FO dans tout le pays.**

Dans cette entreprise qui fait pourtant un chiffre d'affaires quotidien de 1,5 million d'euros, la politique sociale est au ras des pâquerettes. Un chauffeur-porteur y gagne entre 900 et 1 100 euros par mois, son salaire variant en fonction des permanences de nuit et des astreintes effectuées. Un conseiller funéraire touche, après vingt et un ans d'ancienneté, un salaire de 1 336,78 euros, primes comprises.

Cela s'accompagne de conditions de travail dégradées, de suppressions d'effectifs et de la recherche d'économies à tout prix. Par exemple, à Valenciennes, la direction ne veut plus payer le nettoyage des costumes de travail! Et pour couronner le tout la direction a osé annoncer une augmentation générale des salaires de... 0 % pour 2011 et 1 % à la tête du client!

Mais ce qui a fait exploser la colère des salariés, c'est la menace de perdre leur mutuelle. Avec la nouvelle taxe Fillon sur les mutuelles, qui va atteindre 7 %, ces dernières dénoncent les contrats et les renégocient à la hausse. Mais le groupe OGF entend

faire supporter entièrement aux travailleurs qui n'ont pas d'augmentation de salaire la majoration de cotisation.

La direction cherche à placer le personnel devant le choix de payer plus ou de perdre la mutuelle collective, ce qui ne laisserait plus que l'adhésion individuelle. Mais pour conserver les mêmes garanties, la cotisation varierait entre 120 et 180 euros par mois, ce qui est impossible pour les plus bas salaires qui se retrouveraient en situation de ne plus pouvoir se soigner. Voilà où mènent les plans d'austérité de Sarkozy-Fillon et du patronat réunis!

Déjà, lors de la précédente négociation du contrat de la mutuelle, le délai de carence pour le paiement des salaires en cas d'arrêt maladie avait été augmenté à sept jours (trois jours non payés et quatre jours payés à 50 % par la Sécurité sociale, sans compensation de la direction). Cela a eu pour conséquence que beaucoup de salariés du groupe, quand ils sont malades, viennent travailler pour éviter une telle perte de salaire.

Après cette première journée d'action, la direction OGF s'est dite prête à faire un geste. Une nouvelle journée de grève est néanmoins prévue pour le 14 novembre. Elle devra être suivie massivement pour obliger la direction à prendre à sa charge la hausse de la mutuelle, d'autant plus qu'elle en a les moyens.

Correspondant LO



### • Procès AZF – Toulouse

# Les vrais coupables seront-ils jugés ?

Le jeudi 3 novembre s'est ouvert le procès en appel du directeur de l'usine et de la société Grande Paroisse AZF (filiale de Total). Il a lieu dans une salle de 1 000 places, avec une soixantaine d'avocats, 180 témoins cités et pas moins de 2 700 parties civiles.

Le 21 septembre 2001, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse avait fait 31 morts, 2 500 blessés et 27 000 logements sinistrés. Total a assumé la « responsabilité civile » de l'explosion et affirme à qui veut bien l'entendre que les diverses indemnités lui auraient coûté deux milliards d'euros, ce qui n'est pas grand-chose à côté des profits annuels accumulés par le trust pétrolier. Les seuls à avoir été indemnisés à la hauteur de leurs préjudices furent sans doute les commerces de centre-ville aux vitrines brisées, les entreprises avoisinantes, les collectivités locales et l'État pour les bâtiments publics endommagés. Quant aux sinistrés, ceux qui se sont organisés pour cela ont perçu les indemnités qu'ils attendaient, avec des délais variables et bien des galères, mais les autres, les plus nombreux, ceux qui ne pouvaient attendre ou qui se sont trouvés seuls, désarmés face au représentant de Total qui leur proposait un chèque pour solde de tout compte, ont été la plupart du temps floués.

Et puis il y a ceux qui souffrent encore aujourd'hui de séquelles importantes liées à la catastrophe. Une enquête de la Caisse primaire d'assurance maladie, parue en septembre dernier et menée auprès d'un groupe de 3 006 personnes qui se trouvaient dans le secteur le jour de la catastrophe, souligne la persistance des troubles après l'explosion,

tant au niveau psychologique qu'auditif. La situation s'est même aggravée comme le confirme l'enquête : « Une forte proportion de consommation de médicaments et de dépressions liées aux syndromes post-traumatiques (cauchemars, stress, stratégies d'évitement, insomnies...). Ceux-ci sont d'autant plus forts que les victimes sont fragilisées : proximité du lieu de l'explosion, perte d'emploi, perte du logement, personnes âgées, femmes seules, personnes défavorisées. » En fait, conclut l'enquête « AZF a accentué les handicaps sociaux ».

C'est dire que la « relaxe générale au bénéfice du doute » prononcée lors du procès de 2009 a été vécue comme une injustice de plus. La décision du tribunal a révolté nombre de victimes, pour qui le « doute » n'était justement pas possible. Le procès avait mis en évidence les manœuvres et obstructions de la commission d'enquête interne constituée par Total, ainsi les « défaillances organisationnelles » et les « dérives », notamment dans la gestion des déchets et le recours à de nombreuses entreprises sous-traitantes non formées. Pour toutes ces raisons, le parquet avait fait appel de cette décision, suivi par des parties civiles.

Jeudi 3 novembre, il y avait beaucoup de monde à l'entrée du procès. Des sinistrés et leurs soutiens se sont regroupés sous la banderole « Total blanchi par la justice, ne laissons pas les profits faire la loi »

de l'Association des sinistrés du 21 septembre. À leurs côtés, il y avait aussi des représentants de l'Union départementale CGT et de la fédération CGT-Chimie qui affirment dans leur tract : « Total et Grande Paroisse sont coupables d'avoir dissimulé les preuves, coupables de diviser les victimes : ils doivent être condamnés. » Il y avait aussi la banderole de l'association Mémoire et solidarité, qui prétend représenter les ex-salariés de l'usine tout en se solidarisant de fait avec les dirigeants de Total. Le porte-parole de cette association, ex-syndicaliste AZF, reprend sans vergogne le discours officiel de la direction du groupe : « On ne sait pas réellement ce qui s'est passé. »

Tous les ex-salariés AZF ne se reconnaissent pas dans ces divagations. Comme cet ouvrier d'AZF qui a déclaré : « Ceux qui se raccrochent encore, dix ans après, à un acte terroriste ou un événement extérieur à l'usine ne font qu'essayer de disculper Total de ses responsabilités. Ils ont contribué pendant toutes ces années à créer un fossé entre salariés et sinistrés, c'est-à-dire entre les victimes, en faisant semblant de croire que ce sont les travailleurs de l'usine qui étaient visés quand on attaquait Total. »

Le deuxième jour du procès, le procureur a finalement admis la recevabilité de la « citation directe » contre Total et Thierry Desmarest, son PDG de l'époque, jugée irrecevable en 2009. Le tribunal acceptera-t-il que Total et son PDG soient considérés comme des prévenus ? Ce ne serait que justice.

Jean-Claude SARAN

### • France Télécom – Lyon

# La direction joue avec la sécurité

À France Télécom Lyon, environ 80 % de la maintenance des lignes téléphoniques terminales, du central jusque chez l'abonné, sont sous-traités. Régulièrement, la direction introduit de nouveaux sous-traitants pour maintenir une concurrence et tirer les prix vers le bas.

Sur la zone de Lyon, un nouvel intervenant a été annoncé. Il s'agit en fait de l'entreprise Constructel, filiale d'un groupe portugais, qui s'était rendue célèbre entre 2004 et 2006, quand elle avait pris des marchés de plantation de plus de 7 500 poteaux.

Suite à plusieurs accidents, les CHSCT de France Télécom avaient découvert des pratiques destinées à raccourcir les temps d'intervention. Celles-ci consistaient à planter les poteaux moins profond ou même à les scier à la base, pour que le défaut de plantation passe inaperçu au premier coup d'œil. Le risque de chute met en danger tous ceux qui les utilisent, même très longtemps après.

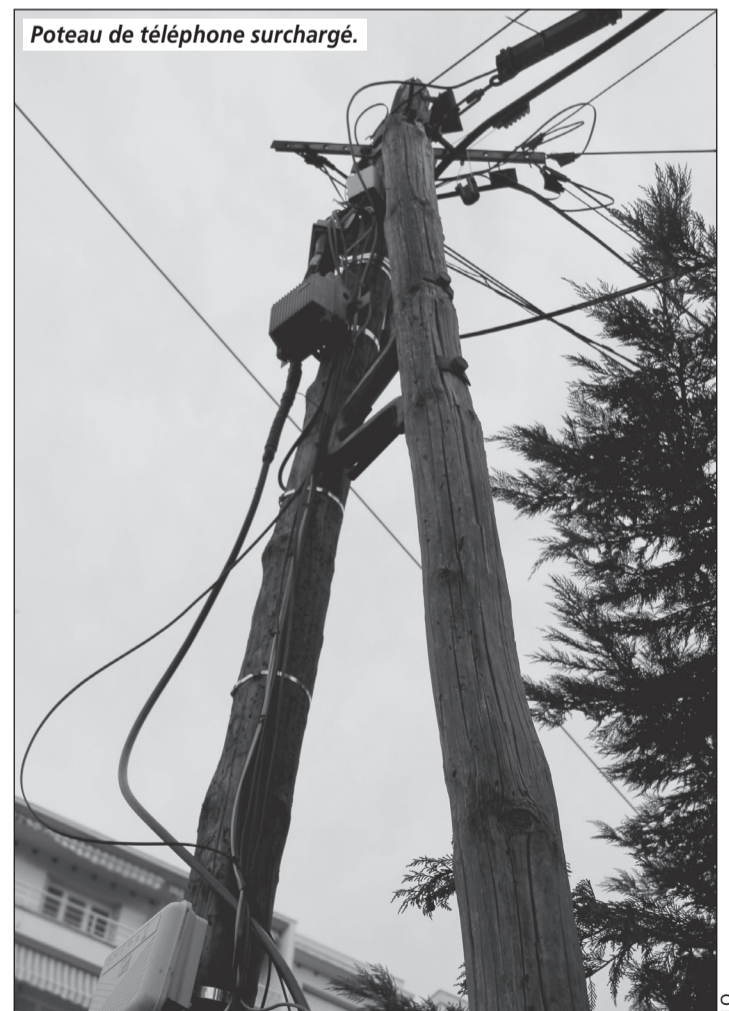
Les conditions de travail des ouvriers de Constructel étaient de la même eau : sécurité inexistante, jusqu'à 60 heures par semaine, contrats de travail à des tarifs pratiqués au Portugal, etc. À l'époque, il avait fallu de nombreuses interventions syndicales dans les CHSCT et au CCE, ainsi qu'une campagne de presse pour que, finalement, cette entreprise soit évincée du marché.

France Télécom devait penser que l'affaire était oubliée et qu'elle pouvait à nouveau recourir à cette société pour faire pression sur les prix des autres sous-traitants. Le coup a raté. Plusieurs salariés ont rendu public le retour de Constructel et averti les syndicats. France Télécom se défend en disant que cette fois Constructel prend du travail pour une autre activité, la maintenance des lignes. Ses ouvriers vont pouvoir monter sur les poteaux... que leurs prédécesseurs ont plantés !

Une autre affaire a été révélée par la CGT. Des poteaux neufs sont livrés avec un défaut dans le traitement contre la pourriture du bois. Certains ont cassé après moins de trois ans d'utilisation, alors qu'ils sont censés tenir quarante ans.

Le sujet n'est pas anodin. Le parc compte 15 millions de poteaux vieillissants, qui supportent de plus en plus d'équipements. La direction est prête à prendre tous les risques pour faire baisser les prix. Seule la vigilance des travailleurs peut l'en empêcher.

Correspondant LO



Poteau de téléphone surchargé.

## Condamnation aggravée d'un syndicaliste

Le 22 octobre 2010, durant le mouvement contre la réforme des retraites, Christian Muys, un militant syndical de Sud, se rendait à un meeting unitaire devant l'usine des Dunes à Leffrinckoucke, près de Dunkerque.

À proximité, des policiers l'avaient bloqué, sorti de la voiture, menotté, placé en garde à vue. Il avait été condamné en janvier par le tribunal de Dunkerque

à 500 euros d'amende et à verser 1 euro et 200 euros pour frais de justice à un policier qui l'accusait de l'avoir heurté volontairement avec une « arme par destination », sa voiture.

En fait, l'examen médical du policier effectué à l'hôpital ne mentionnait pas de trace au niveau du genou et n'avait pas donné lieu à un arrêt de travail. Mais, visiblement, la police ne pouvait avoir tort.

La cour d'appel de Douai n'a pas jugé autrement puisqu'elle vient d'aggraver la peine : 500 euros d'amende, trois mois de retrait de permis de conduire, 1 euro et 500 euros en faveur du policier.

Christian Muys s'est pourvu en cassation car il n'accepte pas ces dénis de justice.

Serge VIARD



# Les fous de dieu contre la liberté d'expression

Dans la nuit du 2 aux 3 novembre, les locaux de *Charlie Hebdo* ont été incendiés, vraisemblablement par des islamistes qui n'appréciaient pas que le journal sorte un numéro caricaturant Mahomet et ironisant sur la charia, c'est-à-dire la loi islamique.

D'autres fondamentalistes, catholiques cette fois, ont systématiquement tenté d'empêcher les représentations au Théâtre de la Ville à Paris, et maintenant en province, d'une pièce qu'ils jugent offensante envers leur dieu.

Au nom de ces dieux, différents quand ils ne sont pas opposés l'un à l'autre, que les hommes ont inventés, et des codes moraux d'un autre âge qui vont avec, des fanatiques s'arrogent le droit d'interdire par la violence la liberté d'expression et veulent faire prévaloir leurs doctrines. À les entendre, se moquer de leurs dieux ou de leurs prophètes serait un blasphème et, à ce titre, les auteurs de ces critiques devraient être au mieux muselés, pour ne pas dire crucifiés.

Ces actes ont été à juste titre unanimement condamnés, y compris par des autorités religieuses, mais il n'en reste pas moins qu'il existe un consensus autour de l'idée qu'on peut

se moquer de tout sauf de la religion. Ce n'est pas dit aussi crûment, certes, c'est masqué derrière les discours proclamant la liberté de croyance.

Bien que la France ne soit plus « la fille aînée de l'Église », comme elle le fut pendant des siècles depuis le règne de Pépin le Bref, comme l'affirment certaines encyclopédies, la référence à la religion est omniprésente dans les institutions. Le ministre de l'Intérieur est aussi ministre des Cultes. On voit régulièrement des dirigeants politiques, et le président de la République, assister à une messe à Notre-Dame de Paris, Sarkozy a été nommé chanoine honoraire du Latran par Benoît XVI. Chaque dimanche, la messe est

diffusée sur une chaîne de télévision publique. Et les manuels scolaires, qui étudient l'histoire des religions, glissent sur l'évolution des idées qui ont amené des penseurs à lutter contre l'ignorance et l'obscurantisme, et qui rejetaient l'existence d'un dieu qui tirerait les ficelles et forgerait le destin de l'humanité. Par contre, la place faite aux athées, aux libres-penseurs qui combattent ce que Marx appelait « l'opium du peuple », est pour ainsi dire inexistante.

Les auteurs de ces atteintes à la liberté d'expression ne sont qu'une poignée d'illuminés fanatiques. Mais leur violence trouve un fond dans la propagation des idées réactionnaires, et plus particulièrement celles qui reposent sur la religion.

On peut être totalement pour la liberté de conscience, et nous le sommes sans réserve, sans se prosterner devant ce caractère prétendument sacré de la religion, ou même du sentiment religieux.

Marianne LAMIRAL

## Les pompiers mettent le feu

Jeudi 3 novembre, plusieurs milliers de pompiers professionnels ont manifesté à Paris contre le plan d'austérité qui sacrifie leur filière et contre le démantèlement de leur profession, se faisant entendre de la population, à défaut du gouvernement.

Les pompiers protestent contre un accord, signé par des syndicats minoritaires, qui allonge la durée de carrière permettant d'accéder au grade le plus élevé, la portant de 14 à 21 ans. Cela se traduit par un quasi-blocage des salaires

difficilement supportable.

En outre, la réforme prévoit la possibilité pour les sapeurs-pompiers volontaires de devenir professionnels, c'est-à-dire d'intégrer la fonction publique territoriale, sans concours, à condition d'avoir trois ans de métier. L'avantage est d'économiser sur le temps de formation, même si le gouvernement s'en défend. L'exemple de l'Éducation nationale où les années de formation, payées, ont été remplacées par des années d'études à la charge des étudiants, a de quoi rendre

méfiant. Et s'ils reçoivent effectivement une formation, rien ne garantit qu'elle sera de même niveau que celle des pompiers professionnels actuels.

Les quatre syndicats de pompiers (CGT, CFDT, Sud et Autonomes) qui avaient appelé le 3 novembre ont annoncé pour le 17 novembre une nouvelle journée de mobilisation, qui prendra la forme d'une « action en direction des préfets de régions ».

M. L.



## Meetings avec Nathalie Arthaud

Candidate de  
Lutte Ouvrière  
à l'élection présidentielle

### Quimper

mercredi 9 novembre à 20 h  
Halle Saint-François  
Rue Amiral-de-la-Grandière

### Douai

jeudi 17 novembre à 18 h 30  
Maison des Associations  
Avenue des Potiers

### Bordeaux

samedi 19 novembre à 15 h  
à la fête de Lutte Ouvrière,  
Salle 47, rue Son-Tay

### Vaux-en-Velin

mardi 22 novembre à 19 h 30  
Salle Victor-Jara  
Rue Lésire

### Arles

mercredi 23 novembre à 18 h 30  
Salle Jean-et-Pons-Dedieu,  
62, rue du Quatre-Septembre

### Troyes

jeudi 24 novembre à 20 h  
Amphithéâtre du Petit-Louvre

### Montluçon

samedi 26 novembre à 17 h 30  
Centre Athanor

### Perpignan

mercredi 30 novembre à 20 h  
Salle des Libertés, rue Bartissol

### Chalon-sur-Saône

jeudi 8 décembre à 19 h  
Maison des syndicats – salle n°3

### Rodez

dimanche 11 décembre à 15 h  
Salle du parking Foch  
boulevard Gally

### La Rochelle

mardi 13 décembre à 20 h 30  
Salle Amos-Barbot  
37, rue du Collège

